



Agriculture et Développement
Rural Durables
PROJET POUR DES POLITIQUES DE MONTAGNE

Projet Agriculture et Développement Rural Durables en Régions de Montagne

Cadre pour une évaluation rapide des politiques, institutions et processus pour l'ADRD en régions de montagne

Guide pratique

Novembre 2007

Table des matières

Page

Liste des figures, encadrés et tableaux	4
Avant-propos.....	6
Le projet ADRD-M et les évaluations des politiques d'ADRD-M	7
1ère partie: Quelques concepts importants	9
Les montagnes et leurs spécificités	9
Bâtir sur le potentiel des régions de montagne	10
Contraintes.....	12
Diversité.....	13
Politiques, Institutions et Processus d'agriculture et de développement rural durables	14
Agriculture et développement rural durables	14
Politiques.....	16
Institutions et gouvernance.....	17
Les quatre principaux processus politiques	20
2ème partie: le cadre	25
Un processus participatif et multi acteurs	26
Approche.....	26
Principales étapes d'une évaluation rapide des politiques d'ADRD-M	30
Etape 1 – Informations générales sur le pays étudié.....	32
Etape 2 – Choix d'un point d'entrée pour l'évaluation des politiques d'ADRD-M.....	35
Etape 3 – Profil de la structure de gouvernance et des dispositifs institutionnels pour les politiques d'ADRD-M	38
Etape 4 – Identification des cadres et des politiques de développement durable et d'ADRD dans les régions de montagne.....	43
Etape 5 – Examen de l'impact et des perceptions des politiques d'ADRD dans les zones de montagne.....	48
Etape 6 – Influence des institutions et politiques existantes sur les politiques d'ADRD-M	53
Etape 7 – Synthèse des résultats, recommandations et propositions d'activités de suivi.....	58
Bibliographie.....	74
Questionnaires.....	77
Q.1: Initiatives et stratégies nationales pour le développement durable dans la région méditerranéenne	77
Q.2: Identification et évaluation des rôles et interactions des principales institutions dans la région méditerranéenne.....	78

Q.3: Identification des principales stratégies et politiques pour le développement durable et l'ARD-M.....	79
Q.4: Processus politiques dans le bassin méditerranéen	81
Q.5: Questions relatives aux processus politiques, posées à l'occasion de l'évaluation des politiques conduite dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.....	82
Annexes.....	83
Annexe 1: Stratégies nationales de développement durable	83
Annexe 2: Le processus méthodologique utilisé en Amérique latine	85
Glossaire.....	88

Listes des figures, encadrés et tableaux

Figures

Figure 1: Carte des régions où des évaluations des politiques d'ADR-D-M ont été conduites

Figure 2: Les trois grands piliers du développement durable

Encadrés

Encadré 1: Diversité des potentiels des régions de montagne au Maroc

Encadré 2: Potentialités des zones de montagne en Amérique centrale

Encadré 3: Quelques contraintes dans le Haut Chouf (Mont Liban)

Encadré 4: Questions de diversité dans le Haut Chouf (Mont Liban)

Encadré 5: Exemples d'outils/stratégies politiques examinés en Serbie

Encadré 6: Principales institutions identifiées au cours de l'évaluation conduite au Liban

Encadré 7: Les acteurs associés en Amérique latine

Encadré 8: Le processus d'évaluation politique mené en Amérique centrale

Encadré 9: L'approche de l'évaluation des politiques d'ADR-D-M dans l'Hindu Kush Himalaya

Encadré 10: Potentialités des montagnes au Liban

Encadré 11: Diversité des montagnes dans les Andes péruviennes

Encadré 12: Marginalité des populations rurales des zones de montagne en Amérique centrale

Encadré 13: Choix des points d'entrée dans le bassin méditerranéen

Encadré 14: Exemples de points d'entrée

Encadré 15: Justification du point d'entrée au Népal

Encadré 16: Questions supplémentaires examinées au Népal pour comprendre la gouvernance et le contexte institutionnel d'élaboration des politiques

Encadré 17: Organigramme organisationnel de gouvernance au Bhoutan

Encadré 18: Tableau des principales institutions gouvernementales engagées dans les politiques d'ADR-D-M en Albanie

Encadré 19: Tableau des principales institutions du gouvernement et de la société civile engagées dans les politiques d'ADR-D-M en République tchèque

Encadré 20: Synthèse des résultats du questionnaire de l'IAM-Bari sur les principales stratégies et politiques de développement durable et d'ADR-D-M dans la région méditerranéenne

Encadré 21: Principales politiques examinées en Roumanie

Encadré 22: Interprétation de diverses législations et politiques au Bhoutan

Encadré 23: Conséquences positives et négatives de la politique touristique du Bhoutan

Encadré 24: Extraits de l'évaluation menée en Equateur sur la pertinence des politiques

Encadré 25: Extraits d'une analyse conduite sur les conséquences politiques de la gestion des ressources en eau en Equateur

Encadré 26: Extraits d'une évaluation des politiques conduites en Chine sur la prise en compte des spécificités des montagnes et leurs conséquences sur les régions de montagne

Encadré 27: Questions posées sur les processus politiques dans l'évaluation conduite au Népal

Encadré 28: Trois caractéristiques importantes des processus de mise en place des politiques au Maroc

Encadré 29: Extraits d'une évaluation portant sur divers processus politiques en Serbie

Encadré 30: Niveau de connaissance des règles et réglementations des politiques agricoles dans le bassin de Fúquene, en Colombie

Encadré 31: Les perceptions de la population en tant que facteur influençant la mise en oeuvre correcte des politiques dans le bassin versant de Fúquene, en Colombie

Encadré 32: Extraits d'une évaluation des politiques, conduite en Chine, sur les problèmes de prise en compte des spécificités des montagnes pendant les phases de formulation et de mise en oeuvre des politiques

Encadré 33: Exemple d'une analyse AFOM sur les politiques, institutions et processus d'ADRD dans les régions montagneuses de l'Albanie

Encadré 34: Politiques foncières forestières au Bhoutan – La loi sur la protection de la forêt et de la nature, 1995

Encadré 35: Leçons tirées des politiques, institutions et processus d'ADRD dans les régions montagneuses de Méditerranée

Encadré 36: Recommandations pour l'Hindu Kush Himalaya

Encadré 37: Suggestions pour rendre plus visibles les potentialités des zones de montagne

Encadré 38: Propositions d'activités de suivi dans le bassin méditerranéen

Encadré 39: Propositions d'activités de suivi dans l'Hindu Kush Himalaya

Tableaux

Tableau 1: Exemple de matrice d'analyse des effets des politiques au regard des spécificités des montagnes et des piliers de l'ADRD

Tableau 2: Exemple de tableau de synthèse des principaux résultats

Avant propos

Ce guide pratique propose un cadre général d'évaluation des forces et des faiblesses des politiques d'ARDR dans les régions de montagne. Étant donné le **caractère international** du projet ADRD-M et la **diversité** des conditions économiques, sociales, culturelles, environnementales et institutionnelles dans les régions montagneuses des différents pays, l'objectif de ce document est d'offrir non pas une "formule" pour analyser les politiques ADRD-M, mais plutôt **des lignes directrices et des références de base** destinées à faciliter les évaluations des politiques d'ARDR-M.

Il a été élaboré pour faciliter la mise en oeuvre d'évaluations **rapides** des politiques d'ARDR-M. Il ne prétend pas proposer une analyse en profondeur et détaillée, mais permet d'identifier les principaux éléments d'un diagnostic – **orienté vers l'action** – des forces et faiblesses des politiques d'ARDR-M. Ce cadre devra **être adapté par les acteurs engagés dans les évaluations de politiques**, pour prendre en compte les données sociales, économiques, environnementales, institutionnelles et culturelles du pays étudié.

Un outil pour praticiens et formateurs de niveau intermédiaire

Ce document vise particulièrement des **praticiens et formateurs de niveau intermédiaire** impliqués dans la formulation, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des politiques ADRD-M, issus:

- **des gouvernements**, aux niveaux national et décentralisé (ministères de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural, des finances, etc.),
- **des organisations de la société civile**, s'agissant notamment des autorités locales et du secteur privé.

L'élaboration de ce cadre s'appuie en grande partie sur le travail mené par **l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** sur les questions ADRD, le **Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** et le **Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA)** en ce qui concerne les lignes directrices pour l'élaboration de stratégies nationales de développement durable (voir bibliographie, page 74).

Ce guide tient compte **des leçons tirées des évaluations des politiques d'ARDR-M** conduites pendant la phase 2005-2007 du projet ADRD-M.

L'élaboration de ce guide n'aurait pas été possible sans les contributions et les commentaires techniques importants apportés par:

- Les points focaux régionaux du projet ADRD-M (à savoir: EUROMONTANA – Mme Kristina Urpalainen ; le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes – Institut agronomique méditerranéen de Bari (CIHEAM-IAMB) – M. Lamberto Lamberti ; le Centre international pour le développement intégré des zones de montagnes (ICIMOD) – MM. Pema Gyamtsho et Kamal Banskota; le Programme mondial de la montagne (GMP), en collaboration avec le Consortium pour le développement durable dans les Andes (CONDESAN), basé au Centre international de la pomme de terre (CIP) – M. Peter Trutmann ; et le Programme pour l'agriculture durable sur les terres en pente d'Amérique centrale (PASOLAC) – MM. Carlos Perez et Manuel Martinez ;
- Les partenaires de mise en oeuvre (à savoir: la Fondation des Balkans pour le développement durable (BFSD) - M. Vlatko Andonovski ; et le Programme des Nations Unies pour l'environnement – Secrétariat intérimaire de la Convention des Carpates (PNUE-SICC) – Mme Solomiya Omelyan) ;
- Les consultants qui ont réalisé les évaluations des politiques nationales ;
- Le groupe de travail interdépartemental de la FAO pour le projet ADRD-M et M. Gérard Viatte, Conseiller suisse du projet ADRD-M.

Projet ADRD-M et évaluation des politiques d'ADRD-M

Le projet pour une agriculture et un développement rural durables en régions de montagne (ADRD-M), en conformité avec son objectif de **“renforcer les moyens d’existence des populations de montagne par de meilleures politiques en matière d’agriculture et de développement rural durables”**, a été mis en œuvre dans six régions pendant la période 2005 – 2007: Amérique centrale, Andes, Carpates, Hindu Kush-Himalaya, montagnes de l’Europe du sud-est et région méditerranéenne (voir figure 1).

Figure 1: Carte des régions où des évaluations des politiques d'ADRD-M ont été réalisées



L'objectif général est de favoriser **une meilleure compréhension des points forts et des points faibles des diverses politiques liées à l'ADRD en régions de montagne.**

Compte tenu des caractéristiques spécifiques des zones de montagne, ces évaluations visent à aider à mieux comprendre comment le cadre ADRD peut s'appliquer aux régions de montagne et à analyser les types de **politiques, d'institutions et de processus** nécessaires pour mettre en œuvre une démarche d'ADRD dans les zones de montagne, tout en valorisant **les avantages comparatifs** des montagnes pour un développement durable.

Que peut-on attendre d'une évaluation des politiques d'ADRD-M ?

- **L'identification des thèmes problématiques** et des **questions prioritaires** auxquelles l'ADRD-M est confrontée dans une région donnée,
- **L'évaluation globale des forces et faiblesses** des politiques d'ADRD-M en veillant à une couverture équilibrée des piliers social, économique et environnemental,
- **Des recommandations générales** en termes d'amélioration des politiques, processus et institutions associées à la formulation, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques,
- **Des propositions d'activités de suivi orientées sur l'action** et qui répondent aux demandes existantes dans la région évaluée.

Un tel cadre devrait également faciliter la **comparaison** entre votre pays et d'autres pays ou régions.

Ce guide comporte deux parties:

- La première partie propose un aperçu succinct des concepts importants qu'il faut maîtriser pour entreprendre une évaluation des politiques d'ARDR-M ;
- La deuxième partie propose un **cadre de base** pour conduire une évaluation des politiques d'ARDR-M, **incluant les outils utilisés et les exemples** produits dans six régions différentes.

Des informations plus détaillées sur les résultats des évaluations des politiques d'ARDR-M dans différentes régions peuvent être consultées sur le site Internet suivant:

<http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>

1^{ère} Partie: Quelques concepts importants

Les montagnes et leurs spécificités

Les populations de montagne sont davantage exposées à la pauvreté, à la faim, à la marginalisation sociale et politique, et aux conflits; elles accusent généralement aussi un retard de développement.

Quelques données sur les régions de montagne

- Les montagnes couvrent 22% de la superficie des terres de la planète.
- La FAO estime que 720 millions de personnes ou 12% de la population mondiale vivent dans des zones de montagne.
- 80% des populations de montagne de la planète vivent sous le seuil de pauvreté ; parmi elles, 270 millions souffrent d'insécurité alimentaire et 135 millions de déficit alimentaire chronique.
- Les montagnes hébergent de nombreuses populations autochtones, parmi laquelle la pauvreté est très répandue.

Source: FAO

Cette pauvreté largement répandue, ajoutée à la fragilité des environnements de montagne rend ces régions vulnérables à la dégradation. Les problèmes induits par cette dégradation ont également des conséquences sur les populations des zones de plaines. Par exemple, la déforestation des montagnes peut conduire à des inondations dans les régions de plaine. Ces liens entre les **terres d'altitude et les terres de plaines** supposent, en conséquence, des actions concertées pour améliorer la gestion des ressources des montagnes et le développement économique et social de ses populations.

Quelques chiffres nationaux sur la pauvreté dans les régions de montagne

Pérou: 54% de la population sont pauvres et 15% vivent dans une situation de pauvreté extrême. Dans la partie rurale des hautes Andes, les chiffres sont encore plus importants: 68,5% sont pauvres et 25,6% vivent dans une situation de pauvreté extrême.

Chine: Plus de 80% des 592 départements « officiellement pauvres » se situent dans les zones de montagne. La plus grande partie de la population pauvre (les 30 millions de personnes qui disposent d'un revenu annuel inférieur à 80 \$US) et des populations à faibles revenus (les 60 millions de personnes qui disposent de revenus annuels inférieurs à 125 \$US) vivent dans les zones de montagne.

Source: PGM-CIP, Rodríguez et al. (2006); ICIMOD, Luo (2006)

Les montagnes détiennent toutefois un **potentiel important** et fournissent de nombreux biens et services au reste de la société. Elles constituent d'importantes sources d'eau, d'énergie et de biodiversité environnementale, et jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde de l'écosystème mondial. Elles sont un réservoir d'eau douce pour la moitié de la population mondiale et détiennent des ressources clés, comme des minéraux, des produits forestiers et agricoles ainsi que des produits de loisirs. Elles se caractérisent également par une riche diversité culturelle.

Encadré 1: Diversité des potentiels des régions de montagne au Maroc

- **Un héritage économique de grand potentiel**, malgré le manque de terres cultivables. Les variétés locales qui poussent sur les terres communautaires, l'artisanat et le tourisme représentent d'importantes sources potentielles de revenus pour le futur.

- Une **riche variété de paysages naturels** ou **de paysages façonnés par l'agriculture**. 154 sites d'intérêt biologique et écologique ont été classés au Maroc, la plus grande partie de ces sites se situant dans des zones de montagne.
- **Des identités multiples** qui se manifestent par la diversité des usages des ressources naturelles (eau, forêts, prairies, terres cultivées) ainsi que par les langues et les diverses formes d'expression culturelle (architecture, artisanat, littérature orale, cérémonies et jeux, etc.).
- Un **héritage historique et culturel**: les montagnes ont été des centres de pouvoir ou des bastions de résistance à diverses périodes de l'histoire. Malgré la difficulté du relief, les montagnes ont toujours été empruntées par les migrations des populations et des biens entre diverses régions du pays et au-delà, entre le Sahara et le Nord.

Source: CIHEAM-IAMB, Herzenni (2007)

Pour être durable, toute intervention de développement et toute décision politique doit **prendre en compte les potentialités, contraintes et diversités** qui caractérisent les régions de montagne.

Bâtir sur le potentiel des régions de montagne

La diversité culturelle, les ressources naturelles et l'environnement offrent **un potentiel pour des biens et services ayant des avantages compétitifs**. Ces opportunités fondées sur des ressources ou des produits pourraient **améliorer tant la productivité que le bien-être des populations de façon durable**.

En effet, l'agriculture de montagne va bien **au-delà de la simple production de nourriture**, de fibres et de matières premières, elle favorise aussi, quand elle est durable, la sécurité alimentaire, la préservation de l'environnement, la conservation et l'utilisation durables des ressources biologiques, l'emploi et les revenus ruraux, l'équilibre entre les populations rurales et urbaines, la justice et la cohésion sociales, le maintien des spécificités et de l'identité culturelles dans un contexte général de mondialisation.

Encadré 2: Potentialités des zones de montagne en Amérique centrale

Une large gamme de biens et services, qui constituent des ressources essentielles pour le reste de la société, ont été identifiés dans les zones de montagne: eau, biodiversité, paysages, prévention des risques, produits spécifiques et produits culturels. Ces biens et services constituent des avantages comparatifs pour les zones de montagne et déterminent une interdépendance économique et environnementale entre les zones d'altitude et les zones de plaines.

Les potentialités offertes par les zones d'altitude pour le développement de la région sont des facteurs essentiels de développement durable. Ils se manifestent de diverses façons:

a. Economique

- Le **café**, qui pousse dans les zones d'altitude, représente une importante source de devises dans l'économie de l'Amérique centrale. De surcroît, le secteur caféicole est générateur net d'emplois dans les économies de la région.
- Les statistiques relatives au **tourisme rural et à l'écotourisme** illustrent la contribution croissante de ce secteur à l'économie de l'Amérique centrale, et mettent en évidence la nécessité d'investir dans le tourisme de montagne.
- La **commercialisation des ressources génétiques et des objets artisanaux** constitue également une opportunité non négligeable.

b. Environnementale

- Les zones de montagne sont des sources de biens et de services environnementaux (**eau, gestion de l'eau, paysages, ressources génétiques, énergie**, etc.).

- Les zones de montagne abritent également une importante réserve de **biodiversité** qui offre de multiples opportunités environnementales.

c. Energétique

La production **d'énergie renouvelable** constitue un autre potentiel important, en particulier l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie produite par la biomasse.

d. Production

Les zones d'altitude fournissent une grande variété de produits:

- Produits forestiers ligneux et non ligneux
- Café, de qualité traditionnelle et de qualité biologique
- Cultures et espèces animales adaptées aux zones d'altitude.

Enfin, les zones d'altitude sont **liées aux zones urbaines et aux zones de plaines**, et ces liens doivent être pris en compte dans les politiques, pour leur pertinence, s'agissant notamment de l'approvisionnement en eau et de ses divers usages.

Source: PASOLAC (2005)

Les montagnes apportent **une gamme de biens et services** essentiels, qui assurent la durabilité de ressources vitales pour le reste de la société, et déterminent une série d'interdépendances entre les zones de montagne et les zones de plaines. La tendance est en général de ne pas suffisamment reconnaître ces interrelations entre les cadres politiques et institutionnels des pays. Ainsi, la promotion du développement durable des montagnes peut jouer un **rôle bénéfique pour les zones de plaine** en assurant une fourniture adéquate d'eau, une stabilité environnementale, la conservation de la biodiversité, l'équilibre entre les populations urbaines et rurales, des produits et services culturels spécifiques, etc.

Les biens et services fournis par les montagne ne sont pas souvent pris en compte par le marché ; ils sont alors dénommés externalités positives¹. La **valorisation de telles externalités positives** est un moyen de tirer bénéfice des potentialités des régions de montagne.

Exemples d'externalités des montagnes et méthodes possibles de valorisation

Externalités des régions de montagne	Exemples de valorisation
Qualité de l'eau	Paiements pour le reboisement et les pratiques agricoles durables
Gestion des ressources en eau	Paiements pour la gestion de l'eau, les bonnes pratiques d'irrigation, le choix de cultures appropriées
Qualité de l'air	Paiements pour la plantation d'arbres, la gestion durable des forêts, l'agroforesterie
Maintien de la biodiversité	Paiement pour respecter la création de zones vierges, protection de l'écosystème
Aménagement des paysages	Paiements pour le reboisement des zones dégradées, le choix de pratiques appropriées
Protection des sols	Paiements pour la plantation d'arbres, les pratiques agricoles durables

¹ Une personne, par son activité, influence le bien-être d'une autre personne sans que cette dernière reçoive ou paye une compensation pour cet effet. L'existence de ces externalités est une insuffisance du marché qui n'intègre pas toutes les informations liées à l'échange.

Prévention et protection contre les risques naturels	Paiements pour la plantation d'arbres
Sauvegarde des connaissances/expertise	Tourisme, agrotourisme, vente de produits de qualité
Sauvegarde du patrimoine immobilier	Tourisme, agrotourisme
Sauvegarde du patrimoine culturel	Tourisme, agrotourisme, vente de produits de qualité
Protection du tissu social	Subvention des projets communautaires

Source: SARD-M Projet ADRD-M (2005)

Les pressions économiques et environnementales extérieures pourront toutefois déboucher sur des changements radicaux, à moins que des politiques adéquates ne soient mises en place pour assurer la continuité de la production de ces externalités. **Les externalités positives peuvent aider les communautés à survivre; et, sans les communautés, de nombreuses externalités positives ne survivront pas.**

Contraintes

En termes de contraintes, les caractéristiques des montagnes sont: l'inaccessibilité, la fragilité et la marginalité. Deux précisions s'imposent: d'une part, ces trois caractéristiques sont **corrélées**; d'autre part, tous les sites de montagne ne sont pas inaccessibles, fragiles ou marginalisés de la même façon.

- **L'inaccessibilité** se concrétise par l'isolement, la distance, l'insuffisance des structures de communication et la mobilité restreinte. Outre cette dimension physique essentielle, l'inaccessibilité comporte également une dimension sociale, culturelle et économique, comme le montrent les différences socioéconomiques et **l'inégalité d'accès à l'information, aux ressources et opportunités**. L'inaccessibilité renforce encore les conditions de marginalité et de diversité.
- **La fragilité** des montagnes est due à l'altitude, au relief escarpé et à d'autres conditions biophysiques qui les caractérisent et les rendent **sujettes de dégradation**. Généralement, les dommages causés sont irréversibles ou le temps de réparation nécessaire est très long.
- **La marginalité** des régions montagneuses est liée à leur éloignement, leur isolement géographique, leurs ressources fragiles et peu productives. **D'autres handicaps, d'origine humaine**, empêchent la **participation des populations de montagne**.

Encadré 3: Quelques contraintes dans le Haut Chouf (Mont Liban)

Inaccessibilité

- Bien qu'en relative bonne condition, le réseau routier qui lie la région à ses environs et les villages entre eux a besoin d'être réhabilité.
- Les routes agricoles doivent être améliorées afin de mieux servir la population.

Marginalité

- Les canaux d'irrigation doivent être réhabilités, de même que les systèmes de distribution de l'eau potable.
- La situation des systèmes d'évacuation des eaux usées doit d'être améliorée.

Source: CIHEAM-IAMB, Asmar (2006)

Diversité

La diversité est une spécificité inhérente aux régions de montagne, dans la mesure où il existe des **différences énormes** entre les éco zones, **mêmes proches géographiquement**, ou en leur sein même. Les niveaux d'inaccessibilité, de fragilité et de marginalité des diverses zones de montagne sont également diversifiés.

Plus important encore, la plupart des zones de montagne abritent de nombreuses ressources biologiques. Leur situation économique, sociale, culturelle et institutionnelle présente également une grande diversité. La diversité socioculturelle conduit à des variations de l'organisation sociale, des attitudes, ainsi que des modes de gestion des biens collectifs et des ressources communautaires.

D'où une question importante pour les régions montagneuses: **comment tirer profit de cette diversité de façon durable?**

Encadré 4: Questions de diversité dans le Haut Chouf (Mont Liban)

Naturelle

- Les grandes différences d'altitude déterminent une grande diversité de conditions climatiques, de types de cultures et de végétation.
- Les ressources en eau sont abondantes (rivières et sources), en raison notamment de la présence du Mont Barouk, qui joue le rôle d'un immense réservoir d'eau.
- Près de 45% de la région sont couverts de forêts, d'autres espaces boisés et de la flore correspondante, habituellement improductifs, sauf pour la production de charbon de bois et comme aires de pâturages.

Sociale

- La fragilité de la région est liée à la complexité et à la diversité de sa structure sociale, caractérisée par le partage d'un même territoire par diverses communautés religieuses.
- La riche diversité religieuse a été affectée par la guerre et de nombreux villages ont été abandonnés. Toutefois, leurs habitants sont revenus et ont réhabilité les lieux.

Economique

- 9% de la surface totale de la zone sont utilisés pour des activités agricoles, 30% de ces superficies étant irriguées. 24% de la surface totale sont occupés par des prairies qui ne sont ni plantées, ni aménagées. Les communautés locales pratiquent l'agriculture irriguée, notamment pour la culture des oliviers, des amandiers et des arbres fruitiers. Les terrasses étaient traditionnellement plantées de céréales, légumes, caroubiers et vignes, mais elles sont aujourd'hui presque toutes à l'abandon.
- Les forêts de pins constituent une bonne source de revenus (récolte des pommes de pin pour l'extraction des pignons) ; la principale richesse forestière de la région est la réserve de cèdres du Chouf, une des plus importantes régions protégées du Liban.
- La production animale se répartit entre les caprins, les bovins et les ovins; la taille des troupeaux de chèvres diminue, malgré la viabilité de cette activité dans la région.

Source: CIHEAM-IAMB, Asmar (2006)

Pour plus d'informations sur le travail du projet ADRD-M en matière d'externalités des régions de montagne, voir le site Internet:

<http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/2900/index.html>

Politiques, Institutions et Processus pour l'agriculture et le développement rural durables (ADRD)

Agriculture et Développement Rural Durables

Qu'est ce que le développement durable ?

Le concept de développement durable est né en 1987 avec le rapport de la Commission Brundtland sur l'Environnement et le Développement: le développement durable y est défini comme un "développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire leurs propres besoins."

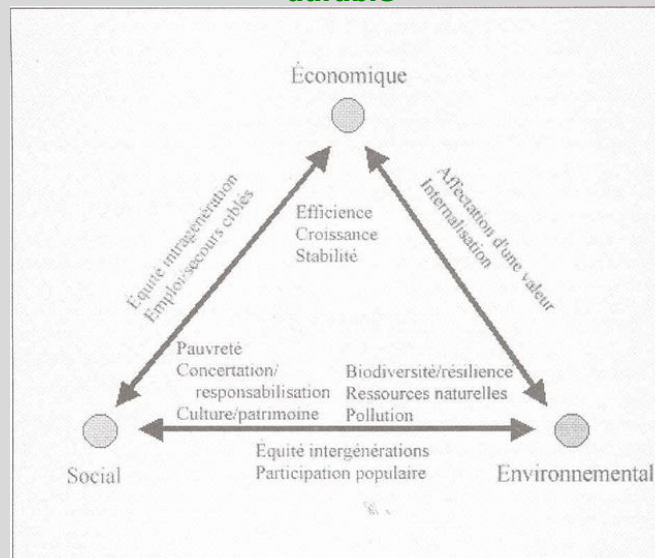
Cela permettait de passer d'intérêts sectoriels restreints à une approche qui **embrasse de façon plus complète** les objectifs environnementaux, sociaux et économiques.

Mettre l'accent sur l'**économique**, c'est partir du principe que le **bien-être** de la société doit être **maximisé** et la **pauvreté éradiquée** en utilisant les ressources naturelles de façon optimale et efficace.

Mettre l'accent sur le **social**, c'est accorder une priorité au **bien-être** des personnes, améliorer l'accès à la santé et à l'éducation, satisfaire des standards minimums de sécurité et de respect des droits de l'homme. Cela signifie également: développement de différentes cultures, diversité, pluralisme et réelle participation du terrain dans la prise de décision. La question de l'**équité**² demeure un élément essentiel des dimensions tant économique que sociale du développement durable.

L'**élément environnemental**, lui, s'attache à la conservation et à la mise en valeur des **ressources physiques, biologiques et des écosystèmes**.

Figure 2: Les trois principaux piliers du développement durable



Repris de la FAO (1997b)

² La distribution des bénéfices et de l'accès aux ressources.

Les arbitrages, **l'équilibre qui doit être trouvé entre ces trois approches**, compliquent énormément la tâche pour atteindre un développement durable. Il faut aussi compter avec les **interfaces** entre les trois approches. Ainsi, l'économie interagit avec le social dans des questions telles que celle de l'équité inter générations (répartition des revenus) et des secours ciblés sur les pauvres. L'interface entre économie environnement a fait émerger de nouvelles idées sur l'affectation de valeurs et l'internalisation des impacts sur l'environnement. Enfin, les interactions entre le social et l'environnemental ont suscité un nouvel intérêt pour des questions telles que l'équité inter générations (les droits des générations futures) et la participation des populations.³

Qu'est ce que l'ADR ?

Apparu au début des années 90, le concept d'ADR est un **cadre** permettant de se concentrer sur les **questions de durabilité dans les processus agricoles⁴ et de développement rural⁵** dans les pays développés comme dans les pays en développement. L'ADR fournit un cadre d'ensemble qui englobe les principes de développement durable, y compris: viabilité économique, approche culturelle appropriée, justice sociale, équilibre écologique et productivité à long terme. Par définition, l'ADR s'attache non seulement à l'agriculture, mais aussi aux ressources naturelles, à l'environnement, à la santé et aux secteurs social, institutionnel et économique.

L'ADR est « autant un processus qu'un but en soi »

Comme le note l'OCDE, « le développement durable s'appuie sur l'existant pour construire. Parvenir au développement durable est **autant un processus qu'un but en soi**. Le développement durable n'est pas une activité à reléguer à plus tard, au long terme. Il constitue plutôt **un ensemble d'actions, d'activités et de pratiques à court, moyen et long termes qui visent à répondre aux préoccupations immédiates tout en traitant simultanément les questions à long terme.** »

Pour réussir, la mise en oeuvre d'une ADR requiert une **intégration des politiques, processus de planification et d'apprentissage**. Pour être viable politiquement, un soutien total des populations concernées est nécessaire s'appuyant tout à la fois sur leur gouvernement, leurs institutions sociales et le secteur privé de façon participative.

En ce sens, le processus de développement durable précédera toujours le résultat.

Pour plus d'informations sur le travail de la FAO sur l'ADR, voir le site Internet de l'ADR:
<http://www.fao.org/sard>.

³ Adapté de l'ouvrage de Munasinghe et Cruz 1995, pages 8-9; source: FAO (1997b).

⁴ La Constitution de la FAO définit l'agriculture dans un sens large et établit que "le terme *agriculture* et ses dérivés englobent les pêches, les produits de la mer, les forêts et les produits bruts de l'exploitation forestière."

⁵ Par développement rural, la FAO entend un concept global selon lequel toutes les actions visant à améliorer la vie des populations en régions rurales devraient avoir une orientation multisectorielle et intégrée (FAO 2003). La FAO (2004a) offre également une excellente vision d'ensemble des différentes approches du développement rural.

Politiques

Qu'est-ce qu'une politique et comment l'élabore-t-on ?

Traditionnellement, la politique se définit comme « **l'ensemble des décisions prises par les responsables d'un secteur politique donné, qui prennent généralement la forme de déclarations ou de positions formelles relativement à cette question, ces déclarations ou positions étant ensuite mises en application par la bureaucratie** » (Keeley et Scoones, 1999). L'élaboration des politiques est traditionnellement inspirée par un modèle linéaire (également appelé modèle dominant, de bon sens ou rationnel) où les politiques sont conçues comme un processus rationnel, équilibré, objectif et analytique de résolution de problèmes. En revanche, la mise en œuvre des politiques est considérée comme un processus séparé, qui ne commence qu'après l'élaboration proprement dite de la politique.

Dans les situations de la vie réelle les processus politiques tendent toutefois à être plus complexes: « **les processus politiques sont souvent nettement non linéaires, politiques par nature, conflictuels, et plus progressifs et désordonnés** » que ne l'indiquent les modèles linéaires (Keeley, 2001:9). De plus, **la mise en œuvre des politiques « suppose l'élaboration d'un consensus, la participation des acteurs clés, la résolution des conflits, l'accord sur des compromis, la planification de plans d'urgence, la mobilisation et l'adaptation des ressources »** (Sutton, 1999: 23).

Quelques modes d'élaboration des politiques

- Petites modifications, par étapes progressives de la politique existante
- Débats et négociations entre l'Etat et les acteurs de la société civile
- Processus d'essais et d'erreurs à partir d'hypothèses testées en grandeur réelle
- Processus bureaucratique et institutions correspondantes
- Luttres politiques opposant des groupes d'intérêt au sein de la société.

Source: Karl (2002, p.4)

Synthèse

Toute évaluation des forces et faiblesses des politiques d'ADRD dans les régions de montagne devra, en conséquence, prendre en compte non seulement les contenus des politiques, mais aussi leurs processus de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

Cinq grands groupes d'instruments de politique en faveur de l'ADRD

- **Les politiques économiques et sociales** d'ensemble visant à influencer sur la croissance économique générale, sur le commerce, sur les prix, sur l'emploi, sur l'investissement et l'évolution démographique.
- **Les politiques concernant le développement agricole et rural.** Les politiques sont en général conçues de façon à influencer sur des facteurs tels que les revenus ruraux, la base de ressources agricoles, la production agricole, la consommation de produits agricoles, les prix agricoles et leurs variabilités, et la qualité des aliments.
- **Les politiques concernant les marchés** et notamment l'établissement d'institutions et des règles de commercialisation et la définition des droits de propriété.
- **Les politiques visant à établir un processus démocratique et participatif** conçu de façon à faire intervenir tous les groupes intéressés dans les décisions concernant l'ADRD et leur mise en œuvre.

- **Les politiques visant spécifiquement à influencer sur l'utilisation des ressources naturelles et à protéger l'environnement.**

Bien que l'ADRD ne soit pas l'objectif premier des politiques recensées ici, elles en sont toutes des composantes essentielles.

Encadré 5: Exemples d'outils/stratégies politiques analysés en Serbie

Stratégie de réduction de la pauvreté

- Coordonner les efforts pour circonscrire la pauvreté à travers un document de programmation politique multisectorielle. Mettre en évidence la nature multidimensionnelle de la pauvreté.

Stratégie nationale environnementale

- Se centrer sur l'amélioration de la gestion des ressources, la vulgarisation et la modernisation des infrastructures environnementales ainsi que sur des objectifs liés à la protection de la nature et de la biodiversité.

Plan pour l'aménagement du territoire

- Souligner l'importance du développement des zones rurales de montagne et d'altitude en tant que zones clés pour la protection des ressources en terres, le reboisement et l'amélioration technique des terres agricoles.
- Mettre l'accent sur les principes du développement durable.

Stratégie de développement régional

- Mettre l'accent sur un développement régional équilibré, avec une analyse détaillée des indicateurs économiques, sociaux et relatifs aux infrastructures, afin de répondre aux disparités inter et intra régionales.

Stratégie touristique

- Evaluer les potentialités de développement du tourisme et des activités susceptibles de s'y attacher.

Source: PNUE-SICC, Tar (2007)

Institutions et gouvernance

Le système de gouvernance en place exercera une influence sur le processus de prise de décision et de mise en œuvre de ces décisions. La prise de décision politique est un processus évolutif qui suppose **une interaction continue entre l'Etat et la société civile**, et **notamment le secteur privé**. Il est donc important, pour évaluer les politiques d'un pays donné, d'**identifier les types d'institutions gouvernementales et civiles** en place, et de voir de quelle façon elles sont associées au processus de décision politique. Il est notamment important de **comprendre les règles et coutumes** qui déterminent les modes de prises de décisions de chaque organisation et la façon dont elles s'articulent dans la formulation et la mise en œuvre des politiques sur le terrain⁶.

⁶ En réalité, la définition des institutions, proposée par la FAO LSP (2005) renvoie à la fois aux institutions et à la gouvernance. Les « institutions » sont définies en référence: a) aux organisations ou agences qui interviennent tant dans le secteur public que dans le secteur privé (comme le Département de l'agriculture, la Direction régionale de la santé, la Délégation locale d'une ONG, une organisation religieuse, comme une église ou une mosquée, un syndicat de travailleurs, un comité villageois, une organisation informelle); b) aux mécanismes, règles et coutumes par lesquels la population et les organisations interagissent (par ex. les normes qui modèlent les coutumes locales, les prêts, les événements culturels; le contrat entre une société et ses travailleurs; le droit des échanges commerciaux entre les sociétés; les codes et lois d'une organisation ou d'une bureaucratie; la répartition des responsabilités dans le processus de prise de décision politique; les règles d'application des lois; les mécanismes par lesquels la législation est appliquée au niveau national et local).

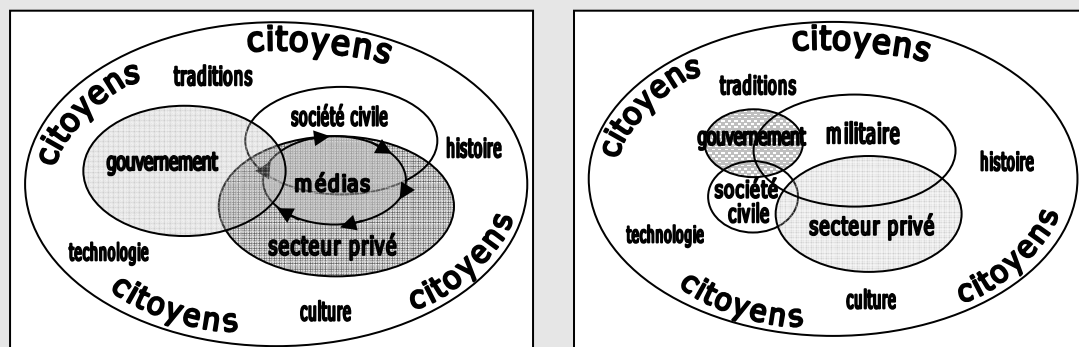
Encadré 6: Principales institutions identifiées au cours de l'évaluation conduite au Liban

- **Les ministères de l'agriculture et de l'environnement** interviennent pour protéger le patrimoine naturel et encouragent une gestion saine des ressources naturelles. Des lois ont été promulguées pour interdire la coupe des arbres et protéger les forêts contre les incendies, les pâturages et la mauvaise gestion.
- **Le Plan vert**, un organisme indépendant relié au Ministère de l'agriculture est responsable d'un programme de développement des lacs collinaires, des réseaux d'irrigation, des routes et des terrasses agricoles.
- **Le Ministère des personnes déplacées** a alloué des fonds aux personnes déplacées par la guerre pour les encourager à reconstruire les villages, les maisons et les édifices religieux.
- **Le Ministère des affaires sociales** s'est engagé dans un programme de réduction de la pauvreté.
- **Le Ministère de la réforme administrative** coopère avec les municipalités pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement durable, avec l'assistance technique et financière de l'UE.
- **Le Conseil pour le développement et la reconstruction** a récemment élaboré un plan d'aménagement du territoire dans lequel les zones de montagne font l'objet d'une attention particulière, en termes de protection et de sauvegarde, s'agissant notamment de la haute montagne, au-delà des zones d'habitations humaines).
- **Le Ministère de l'économie** élabore des mesures destinées à encourager l'investissement et améliorer la qualité des produits.
- **Le secteur privé, les ONG et les organisations internationales** apportent une assistance technique et financière à des projets spécifiques.

Source: CIHEAM-IAMB, Asmar (2006)

Le niveau de participation des acteurs dans le processus politique est toutefois largement déterminé par le **paysage politique et social** dans lequel elle s'inscrit. Le diagramme de Venn, ci-dessous, propose par exemple une illustration des différents types d'interactions qui peuvent exister au sein d'un territoire donné; la taille des cercles indique le pouvoir relatif que détient chacun des acteurs dans une société donnée. Le deuxième diagramme est un exemple de la façon dont un régime militaire (ou un parti politique) ou une société multinationale peuvent jouer un rôle dominant au sein d'un pays donné et comment cela peut leur conférer une influence majeure sur les politiques en cours d'élaboration. En conséquence, toute évaluation des politiques devra prendre en compte le contexte dans lequel elles ont été créées.

Illustrations des interactions existantes dans un territoire donné



Source: Graham et al. (2003)

Il est également important de noter que les interactions entre les institutions peuvent se produire au niveau national, sous national et local, et qu'elles sont de plus en plus souvent liées aux effets de la mondialisation au niveau international. En conséquence, les **liens tant horizontaux que verticaux de ces institutions** avec les divers niveaux de gouvernance doivent être pris en compte.

Ce processus nécessite l'**existence** d'un gouvernement et d'**institutions** de la société civile disposant de la capacité à s'engager dans ce type de processus et d'**un système de gouvernance** qui leur permette de s'articuler, aux niveaux national, sous national et local, de façon équitable et légitime. Les tableaux ci-dessous proposent quelques uns des **principes de base** universellement reconnus comme importants pour une bonne gouvernance.

Les cinq principes de la bonne gouvernance ¹	Principes du PNUD ²
1. Légitimité et voix	<p>Participation – Tous les hommes et toutes les femmes doivent avoir voix au chapitre dans la prise des décisions, directement ou à travers des institutions intermédiaires légitimes qui représentent leur intention. Cette participation large est fondée sur la liberté d'association et d'expression ainsi que sur les capacités à participer de façon constructive.</p> <p>Orientation consensuelle – La bonne gouvernance établit une médiation entre des intérêts divergents de façon à atteindre un consensus global sur ce qui correspond à l'intérêt du groupe et, si possible, sur les politiques et les procédures.</p>
2. Orientation	<p>Vision stratégique – Les responsables et le public ont un point de vue étendu et à long terme sur la bonne gouvernance et le développement humain, ainsi que la notion de ce qui est nécessaire à ce développement. Ce point de vue se fonde également sur la compréhension des complexités historiques, culturelles et sociales.</p>
3. Rendement	<p>Réactivité – Les institutions et les processus s'efforcent de servir tous les acteurs concernés.</p> <p>Efficacité et efficience – Les processus et les institutions produisent des résultats qui répondent aux besoins en utilisant au mieux les ressources.</p>
4. Responsabilisation	<p>Responsabilisation – Les décideurs au niveau du gouvernement, du secteur privé et des organisations de la société civile doivent rendre des comptes au public et aux intervenants institutionnels. Cette responsabilisation varie selon les organisations et le caractère interne ou externe de la décision.</p> <p>Transparence – La transparence est fondée sur la libre circulation de l'information. Les processus, institutions et informations sont directement accessibles aux personnes intéressées et une quantité suffisante d'information est fournie pour les comprendre et en assurer le suivi.</p>
5. Équité	<p>Équité – Tout homme et toute femme dispose de la possibilité d'améliorer ou de préserver son bien-être.</p> <p>État de droit – Les cadres juridiques doivent être équitables et appliqués de façon impartiale, s'agissant notamment des droits de la personne.</p>

Note: ¹ Ces principes se recoupent souvent ou sont en contradiction sur certains points. Pratiquement, ils s'appliquent en fonction du contexte social réel et ne concernent pas seulement la question du pouvoir, mais aussi la façon dont il est exercé.

² Renvoie au texte du rapport du PNUD "Gouvernance et développement humain durable, 1997".

Source: Graham et al. (2003, p.3)

Synthèse

Pour comprendre pourquoi les politiques d'ADRD dans les régions de montagne réussissent ou échouent, il est impératif de prendre en compte les questions relatives aux institutions et au système de gouvernance en place.

Il est notamment important de comprendre et d'évaluer les capacités et les rôles que jouent les institutions du gouvernement et de la société civile, comment elles s'articulent les unes avec les autres (à la fois horizontalement et verticalement) au niveau central et décentralisé, et comment elles participent au développement, aux prises de décision, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques d'ADRD.

Les quatre principaux processus politiques

On distingue **quatre principaux processus** pendant les phases **de formulation, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation** des politiques. Il s'agit des **processus politiques**, des **accords institutionnels et des procédures de gestion des connaissances**, des **processus participatifs** et des **processus de mobilisation des ressources**.

Processus politique

Le processus politique suppose un **fort engagement politique tant au plus haut niveau de l'Etat qu'au niveau des autorités locales**. Les personnes responsables de mener à bien la politique devraient embrasser totalement la cause du développement durable et se consacrer à sa promotion sans discontinuer. Il s'avère tout aussi nécessaire de promouvoir le développement de politiques au **niveau sub-national** (c'est-à-dire au niveau de la province, du district, de la ville ou de la communauté locale) et de prévoir de réelles **relations** entre les politiques définies **aux différents niveaux**.

a) Importance d'un niveau élevé d'engagement politique

Un engagement politique fort et visant un développement durable à long terme constitue un pré requis pour déclencher, avec efficacité, les changements nécessaires au niveau des politiques et des institutions. Il ne suffit pas de mobiliser des soutiens politiques pour faire adopter diverses législations en faveur de l'ADRD ; il faut aussi déployer **un engagement et une volonté politique forts pour assurer le suivi des législations** adoptées et pour veiller à ce qu'elles « marchent » vraiment sur le terrain, l'objectif final étant de développer, au sein d'un pays, une capacité de réflexion stratégique et d'action en matière de développement durable.

b) Nécessité d'un organisme de coordination central et participation de tous les ministères pour forger un soutien intergouvernemental

La formulation et la mise en oeuvre de politiques et de cadres politiques requièrent dès le départ l'implication et l'engagement personnels des **ministères des finances ou de la planification et d'autres ministères** du gouvernement, notamment ceux en charge de l'agriculture et du développement rural. D'où la nécessité d'un **organisme de coordination central**.⁷ Ainsi, les cadres politiques jouissent d'une forte visibilité et sont présentés comme une initiative

⁷ Exemples de structures de coordination: le bureau du Premier Ministre ou du Président, ou d'un ministère ayant une autorité centrale – comme le ministère des finances ou de la planification économique. L'UNDESA (2002, p. 2) indique que les Conseils Nationaux pour le Développement Durable se sont avérés particulièrement utiles lorsqu'ils ont réuni les différentes parties prenantes pour élaborer et mettre en oeuvre les stratégies nationales de développement durable.

gouvernementale sérieuse et portée, tandis que les relations avec les politiques et procédures importantes sont renforcées.

c) Implication et engagement du secteur privé et de la société civile

Le secteur privé et la société civile doivent s'engager pour renforcer la cohérence entre les positions des différentes parties prenantes et les politiques, tout en forgeant un engagement et un soutien politiques élargis. De nombreuses organisations **communautaires** ou de la société civile sont souvent mieux informées que les ministères de tutelle des conséquences sociales, économiques ou environnementales des décisions prises par le gouvernement central.

Processus participatif

Le processus suppose la **participation des groupes gouvernementaux et non gouvernementaux dans l'élaboration de politiques, les échanges d'information, la prise de décision et la mise en oeuvre** notamment. Il convient d'évaluer dans quelle mesure la participation est possible et nécessaire, et d'élaborer des processus participatifs **inclusifs et à tous les niveaux**.

Un **équilibre** doit être trouvé pour impliquer le plus grand nombre possible de participants – afin de forger un consensus large et durable – sans gêner les capacités d'animation et de gestion des responsables du processus d'élaboration de la politique. Si les capacités de gestion et les mécanismes participatifs sont insuffisants, le nombre de participants peut dans un premier temps être limité, mais ce nombre devra être accru avec le développement et la répétition de certaines fonctions d'élaboration de la politique.

Les **médias** doivent être utilisés tant comme espace de débat que pour sensibiliser l'opinion.

a) Approches communautaires et de la base au sommet

Le **courant actuel de décentralisation** permet de relier les processus d'élaboration des politiques au niveau national, les approches participatives communautaires et les outils comme l'évaluation rurale participative (évaluation rurale participative par exemple)⁸.

b) Equilibrer les approches du sommet vers la base et de la base au sommet

L'un des principaux défis est de tenter de **trouver le juste équilibre** entre les approches du sommet vers la base et de la base au sommet. Les politiques et cadres politiques doivent être capables de faire la part entre les questions qui doivent être abordées au niveau national et central, et celles qui peuvent être abordées plus localement. Un tel équilibre ne peut être trouvé qu'à travers un processus itératif et un apprentissage par l'expérience.

c) Garder un équilibre entre expertise technique et participation locale

L'expertise technique (en matière de recueil et d'analyse de données socio-économiques, d'évaluations statistiques, de projections économiques, etc.) seule ne peut pas fournir toutes les informations nécessaires et utiles: la plupart des questions clés doit être considérée par de nombreuses parties prenantes.

⁸ Bien qu'élevé, le **coût** de la participation en **termes de temps et d'argent** peut diminuer, lorsque l'objet, le but et les méthodologies pour la participation de chaque groupe deviennent plus clairs et plus précis à chaque itération de la stratégie.

Accords institutionnels et procédures de gestion des connaissances

Les accords institutionnels et les procédures de gestion des connaissances en matière d'élaboration des politiques suppose **toute une série d'activités** et notamment « la prise en compte de la situation économique, sociale et environnementale, l'identification des problèmes, l'établissement de priorités claires, la définition de buts et d'objectifs, l'élaboration d'un programme d'investissement et la mise en place d'un suivi évaluation » UNDESA).

Afin d'accomplir ces tâches, il est important de **développer la base de connaissances et de bâtir sur les politiques et cadres politiques existants, d'élaborer un système d'harmonisation des politiques essentielles en matière économique, sociale et écologique, et de créer les capacités pour l'élaboration de politiques en tablant sur la continuité.**

Exemples de capacités et compétences techniques

Dans la pratique, des capacités techniques et des compétences méthodologiques sont nécessaires pour:

- **Elaborer ou amender la législation** afin qu'elle reflète la politique et qu'elle s'en inspire. L'élaboration d'une législation de qualité permet non seulement de rassembler les soutiens politiques, mais aussi de disposer d'un mécanisme clé pour s'assurer de la mise en oeuvre des politiques.
- Analyser correctement les **enjeux clés** et leurs causes sous-jacentes, les **conséquences** réelles ou potentielles à court et long terme des approches à prendre en compte, et les cadres politiques et institutionnels appropriés.
- **Recueillir des données de base correctes**, indispensables à la conduite d'une bonne analyse.

Source: UNDESA (2002)

Les **principales leçons tirées** suite à la mise en oeuvre d'activités liées à ces **accords institutionnels et aux procédures de gestion des connaissances sont les suivantes :**

a) Etablir une vision à long terme, fixer des priorités et réussir à intégrer

- La vision devrait évoluer à partir d'aspirations nationales et sub-nationales, en prenant en compte les groupes socialement marginalisés, et correspondre à des réalités régionales et internationales. Bien que des politiques à court terme soient nécessaires, elles devraient être fondées sur une vision à plus long terme.
- Les politiques fonctionnent mieux lorsque leur élaboration tient compte de façon **globale et intégrée** des questions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles.

b) Convergence, complémentarité, cohérence et coordination entre les cadres de travail des différents pays à tous les niveaux

- Il n'est pas réaliste de faire fusionner l'ensemble des cadres de planification stratégique. En revanche, il est possible de viser à la complémentarité et la cohérence pour que ces cadres **se renforcent mutuellement**.⁹ Il est nécessaire de créer des mécanismes de coordination intersectoriels et de renforcer la cohérence entre les différents secteurs et stratégies. Pour cela, les pratiques et procédures institutionnelles doivent être améliorées et soutenues par des

⁹ Le gouvernement peut renforcer les convergences en créant et en maintenant un tableau cadre qui conserve l'historique de tous les processus de planification stratégiques existants ou nouveaux dans un pays donné (y compris les réponses nationales, sub-nationales et locales à des engagements internationaux).

systèmes de gestion appropriés et des systèmes efficaces de gestion et de résolution des conflits.

- L'expérience montre qu'en s'appuyant sur des **politiques existantes** et en assurant leur développement et leur amélioration permanents grâce au suivi évaluation, le sentiment d'appropriation nationale de la politique peut être accru. La première chose à faire est donc d'identifier les processus et initiatives qui existent déjà dans le pays concerné.
- La coordination et la gestion régionales sont également importantes lorsque plusieurs pays ont des ressources naturelles et des écosystèmes en commun (qu'il s'agisse du bassin d'une rivière ou de la ligne de partage des eaux).¹⁰
- **La décentralisation**¹¹ **constitue** un mécanisme efficace de convergence des différents cadres de planification. Des institutions locales fortes, l'accès à l'information, des espaces de débat et des instruments de consensus/gestion des conflits peuvent aider à forger des approches intégrées. D'où la **nécessité de relier les approches du sommet vers la base et de la base au sommet.**

c) Systèmes et capacités de gestion des politiques

- Une cadre politique efficace pour le développement durable et l'ADRD requiert une **bonne gestion**. Il doit fournir coordination, leadership, contrôle administratif et financier, mise à profit des compétences et capacités, tout en respectant le calendrier. Les **rôles, responsabilités et relations** entre les différents participants aux processus d'élaboration doivent être clairement définis et compris. **Un bon leadership est essentiel.**
- **Construire sur le savoir et l'expertise existants** constitue également un élément fondamental de l'élaboration des politiques. Le développement des compétences techniques et analytiques est donc important. Le savoir traditionnel et les institutions locales doivent être reconnus et pris en compte dans le processus de développement des politiques. La sagesse des populations indigènes tout comme les systèmes locaux constituent un vaste ensemble d'expériences pertinentes à l'échelle locale, tandis que les moyens de survie et d'adaptation peuvent fortement y contribuer. Le partage d'expériences avec les autres pays est également utile.
- **La communication** est importante et le développement des politiques requiert une communication des décideurs politiques vers le grand public et du grand public vers les décideurs politiques. Il est essentiel que les parties prenantes aient une bonne compréhension du développement durable, tout comme du besoin de changer les attitudes, comportements et institutions pour y parvenir.
- Enfin, parmi les éléments importants du processus, citons les mécanismes permettant de détecter les conflits et les **systèmes de gestion des conflits** qui aident les participants à négocier un compromis entre les positions actuelles et les intérêts communs à plus long terme.

d) Identifier des indicateurs

- La planification et la prise de décision relatives à l'ADRD doivent se fonder sur des informations et des données crédibles et fiables en termes de tendances, contraintes et réponses environnementales, sociales et économiques.

¹⁰ La Stratégie de Biodiversité des Andes, développée par plusieurs pays d'Amérique du sud, offre une vision partagée et identifie des intérêts communs à la région.

¹¹ La décentralisation doit s'accompagner des actions suivantes: 1) transfert des ressources financières et délégation des responsabilités pour la mobilisation de fonds au niveau local; 2) renforcement des capacités; 3) claire délimitation des rôles respectifs des différents niveaux de gouvernement en termes de planification, de gestion financière, etc.; 4) législation complète et actions administratives permettant d'intégrer les bureaux décentralisés des agences gouvernementales dans les structures administratives locales; 5) soutien coordonné des agences de développement aux niveaux locaux. De plus amples informations sur la décentralisation et le lien avec les actions d'Etat en faveur du développement rural sont disponibles auprès de la FAO (1997a).

e) Etablir des systèmes de suivi et responsabiliser

- Il convient d'avoir un plan d'action préalablement accepté qui identifie ce qui doit être suivi et mesuré, par qui et quand. Un bon système de suivi suppose que des actions soient prises à différents niveaux et traite ces questions de façon intégrée et participative pendant le processus de planification.
- Des systèmes de gouvernance et de gestion comprenant « des contrôles et bilans » (y compris procédures de recours formel) permettent de travailler de façon transparente.
- Le système devrait également prévoir la diffusion régulière d'informations aux parties prenantes.

Processus de mobilisation des ressources

Les ressources qui soutiendront le processus de développement politique pourront être mobilisées soit à l'intérieur des frontières soit à l'international. Le CAD de l'OCDE recommande que les politiques soient financées sur le **budget courant du gouvernement** car « ainsi il est plus probable qu'il se transforme en un processus permanent qui s'accompagnera d'un soutien politique et sera intégré dans le processus politique et de prise de décision. Sans ces liens, les politiques sont susceptibles de dépendre de ressources externes ». (OCDE-CAD 2001)

Il est important que des ressources intérieures et adaptées soient disponibles pour tous les projets, et que le secteur privé soit totalement engagé dans le processus de développement des politiques. Si une aide financière provenant d'une source externe s'avère nécessaire pour financer les activités, il est préférable de recourir à une aide budgétaire générale plutôt qu'à des financements de projets. Dans la mesure où les fonds disponibles sont limités, l'établissement de priorités est essentiel¹².

Pour davantage d'informations sur:

- **Le programme de soutien aux moyens d'existence (LSP):** consulter le site suivant: http://www.fao.org/sd/dim_pe4/pe4_040501_en.htm
- **L'engagement des acteurs:** voir OCDE CAD 2001 et http://www.oecd.org/home/0,3305,fr_2649_201185_1_1_1_1_1,00.html
- **Les questions de participation:** consulter le site Internet de la FAO sur la participation: <http://www.fao.org/participation/>

¹² La capacité de résoudre les conflits et de parvenir à un consensus dans la définition des priorités est fondamentale.

2^{ème} Partie. Le cadre

L'objectif global de l'évaluation rapide des politiques d'ADR-M consiste à **stimuler la réflexion et l'action** de tous les acteurs concernés, aux niveaux national et régional, pour **améliorer les politiques, les institutions et les processus d'ADR-M**.

Les évaluations permettent **de mieux comprendre les forces et faiblesses des diverses politiques d'ADR dans les régions de montagne** et de formuler des **recommandations** et des **propositions d'activités de suivi** susceptibles d'améliorer la situation actuelle. Ces évaluations ne cherchent pas à procéder à une analyse en profondeur des politiques dans un secteur spécifique, mais plutôt de proposer une **vision intersectorielle**. Ces évaluations devraient également se poser la question de savoir si ces politiques abordent correctement les questions relatives aux **spécificités des montagnes**, c'est à dire si elles prennent en compte leurs contraintes, leur diversité et leurs potentialités.

L'ampleur de la thématique de l'ADR peut rendre l'évaluation des politiques assez complexe. C'est pourquoi ce cadre méthodologique se présente aussi comme un guide général pour la réalisation d'une analyse intersectorielle des politiques, institutions et processus d'ADR-M.

Une processus participatif et multi acteurs

L'ADR est un processus qui concerne de **nombreux secteurs reliant l'agriculture au développement rural et différents acteurs à tous les niveaux de gouvernance**. Les évaluations doivent donc tenir compte du caractère multisectoriel de l'ADR et s'intéresser de près à l'avis des différentes composantes de la société au niveau du gouvernement national, des institutions décentralisées et de la société civile (secteur privé y compris). Elles doivent aussi tenir compte de la nature multisectorielle de l'ADR. L'implication des divers acteurs dans le processus d'évaluation des politiques peut par ailleurs contribuer à une **plus grande appropriation** et inciter à mettre en œuvre les activités de suivi qui seront proposées.

Encadré 7: Acteurs impliqués en Amérique centrale

La méthodologie employée fut éminemment participative et engagea donc de manière directe:

- Des fonctionnaires chargés de la gestion de politiques publiques d'ADR au niveau central et départemental/régional, dans les différents ministères et les institutions du secteur agricole et environnemental, les services de base, le tourisme, etc., dans tous les pays d'Amérique centrale,
- Des maires et des employés municipaux,
- Des représentants d'associations, de coopératives, d'associations professionnelles de producteurs, d'artisans, de femmes et de peuples autochtones,
- Des organisations non gouvernementales offrant des services de soutien technique et financier au secteur productif et commercial rural,
- Des consultants ainsi que des experts régionaux et nationaux,
- Des employés d'agences et de programmes de coopération internationale comme la FAO, le COSUDE et PASOLAC,
- Des représentants d'instances de coordination entre le gouvernement et la société civile: Comités de développement départemental ou municipal, Commission régionale sectorielle agricole,
- La Corporation privée horticole du Costa Rica.

Source: PASOLAC (2005)

Approche

Comme l'ARDR suppose l'intégration de diverses politiques sectorielles, le but de l'évaluation n'est pas de conduire une analyse en profondeur de politiques relatives à des secteurs spécifiques, mais plutôt de tenter d'apporter un **aperçu global** et **une vision intersectorielle** des forces et faiblesses des politiques d'ARDR.

Comme les succès et les échecs des politiques ne dépendent pas seulement de leur contenu mais aussi du contexte dans lequel elles ont été élaborées et mises en oeuvre, les évaluations des politiques d'ARDR accordent une **attention particulière à l'examen des institutions** et des **processus** mobilisés pour la formulation, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des politiques.

Quelques outils pour un processus participatif

Les évaluations doivent être plutôt de nature qualitative. En conséquence, les principaux outils qu'elles mobilisent sont les **analyses bibliographiques**¹³ et les **entretiens** avec des informateurs clés, provenant à la fois du **gouvernement et de la société civile** dans divers secteurs relatifs à l'ARDR, conduits de façon **itérative** et **équilibrée**.

Les **ateliers multi acteurs au niveau décentralisé et/ou national** constituent un outil extrêmement utile:

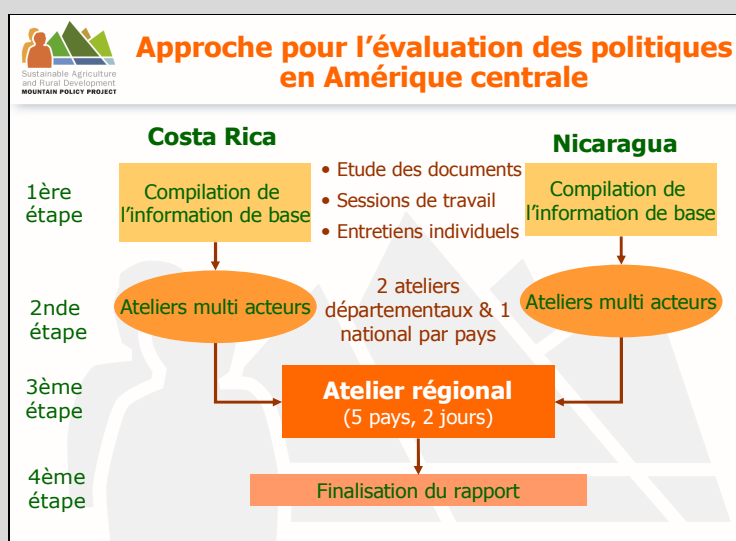
- Pour recueillir des informations et opinions sur la façon dont les politiques fonctionnent sur le terrain ;
- Pour mieux appréhender les forces et faiblesses des processus engagés dans la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques d'ARDR-M, et pour comprendre comment les diverses institutions engagées dans ces activités s'articulent entre elles.

Ces ateliers jouent également le rôle de **forum de discussion des problèmes pratiques** qui se posent pendant les phases d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques ; ils peuvent, à ce titre, proposer les **recommandations et propositions** qu'ils estimeront **utiles pour des activités de suivi** répondant à la demande du terrain. Plus important encore, les ateliers peuvent inciter les acteurs à s'engager de façon anticipée et les encourager à mettre en oeuvre les recommandations et les actions de suivi proposées.

Les évaluations des politiques d'ARDR-M conduites en Amérique centrale (Encadré 8) et dans l'Hindu Kush Himalaya (Encadré 9) ont profité de ce type d'ateliers pour recueillir des informations.

¹³ Politiques agricoles, mais aussi politiques de développement et autres politiques ayant un impact sur le développement rural durable.

Encadré 8: Le processus d'évaluation politique mené en Amérique centrale¹⁴



Collecte d'informations relatives au contexte

- Séances de travail avec les informateurs clés (par ex. experts, fonctionnaires issus d'institutions publiques et d'agences de coopération internationale) pour identifier les points d'entrée possibles, analyser la documentation relative aux politiques et institutions ADRD, et identifier les personnes à interroger, ainsi que sur les régions où les ateliers de consultation pourraient être organisés.
- Entretiens individuels (16 au Nicaragua et 21 au Costa Rica). Les informations recueillies au cours de ces entretiens ont été utilisées pour la rédaction du rapport final et l'élaboration d'une anthologie des politiques d'ADR-M.

Ateliers multi acteurs

Ces ateliers ont été conduits à l'échelle départementale (dans différentes communautés de montagne) et ont été conclus par un atelier à l'échelle nationale. Ils ont rassemblé des représentants des institutions de l'Etat, des ONG, des autorités locales ainsi que des producteurs, pour discuter des forces et des faiblesses des politiques publiques d'ADR dans les régions de montagne.

Costa Rica

- Ateliers départementaux
 - Cartago: 3 ateliers
 - Puriscal: 27 participants
- Atelier national: 18 participants

Nicaragua

- Ateliers départementaux
 - Jinotega: 25 participants
 - Ocotol Nueva Segovia: 40 participants
- Atelier national: 17 participants

Atelier régional

L'atelier régional a invité des représentants du gouvernement et de la société civile associés à l'élaboration des politiques et aux questions relatives à l'ADR-M, des pays des études de cas et d'autres pays de la région. Les résultats de l'évaluation ADR-M ont été présentés ainsi que les activités d'autres organisations et projets travaillant sur l'ADR-M dans la région, pour disposer d'un aperçu général de la situation de l'ADR-M.

¹⁴ Pour davantage d'informations sur le processus d'évaluation en Amérique centrale, se reporter à l'annexe 2.

Des groupes de travail ont été également réunis pour explorer divers aspects de l'ADRD-M et en débattre, s'agissant notamment de la valorisation des externalités positives, de l'identification des politiques d'ADRD-M dans les pays qui n'ont pas fait l'objet d'étude de cas, de l'identification initiale de leurs forces et faiblesses, ainsi que des questions méthodologiques liées à la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques d'ADRD-M.

Toutes ces activités ont débouché sur des recommandations d'améliorations à apporter et sur des propositions d'activités concrètes de suivi.

Source: PASOLAC (2005)

Encadré 9: L'approche de l'évaluation des politiques d'ADRD-M dans l'Hindu Kush Himalaya

Avec quelques différences spécifiques, en fonction du pays ou de la thématique, les approches méthodologiques adoptées par les équipes de pays comprennent généralement: l'examen des rapports et des données disponibles ; des discussions avec les diverses agences chargées de planifier les interventions des politiques et des programmes ; l'analyse de rapports de recherche et de rapports d'experts sur le sujet, et des interactions existantes avec les communautés ou les acteurs de base.

Consultations nationales

Des consultations nationales ont été organisées pour discuter des résultats des évaluations et examiner les recommandations formulées.

L'atelier national de consultation du Népal s'est tenu à Katmandu en mars 2006 ; il a réuni des représentants des gouvernements, des organisations de la société civile et des agences de développement. L'atelier a également associé certains des auteurs ainsi que des acteurs de la mise en oeuvre du Plan prospectif agricole (PPA), la politique évaluée.

L'atelier national de consultation du Sikkim s'est tenu à Gangtok en avril 2006 ; il a réuni des acteurs provenant de diverses agences et il a également été suivi par le point focal régional d'ICIMOD. L'atelier a constitué une plateforme destinée à analyser les réalisations passées en matière de développement rural de l'Etat et à débattre de thèmes politiques émergents, comme l'agriculture biologique.

L'atelier national de consultation du Bhutan s'est tenu en juin 2006, à Bumthang ; il a réuni des fonctionnaires des différentes agences, en présence de M. C.N. Anil, coordonnateur associé du projet ICIMOD-FIDA d'appui aux moyens d'existence durables, qui représentait ICIMOD.

En **Chine (Sichuan)**, les interactions/consultations entre les agences ont constitué la principale forme de construction de la base d'information et d'évaluation des changements des politiques et processus émergents.

Atelier régional

Suite aux ateliers nationaux de consultation, les documents d'évaluation des politiques ont été à nouveau révisés et les éléments de ces seconds projets ont été présentés à **l'atelier régional sur l'ADRD-M pour la région de l'HKH**, tenu à Katmandu les 17 et 18 juillet 2007. L'atelier a réuni des décideurs politiques, des représentants de la société civile et des représentants d'organisations internationales, comme le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok ; le Centre pour le développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP), Bangladesh ; l'UICN Népal ; et certaines agences bilatérales de développement.

Au cours de cet atelier de deux jours, les participants ont débattu des résultats des études de cas menées dans les quatre pays et partagé certaines expériences entreprises au niveau régional. Des groupes de travail ont été mis en place pour identifier les forces et faiblesses des politiques et des processus dans les différents pays concernés. L'atelier a également organisé une session de validation des recommandations et des activités de suivi des études aux niveaux régional et national.

Source: ICIMOD (2006)

Quelles sont les principales étapes d'une évaluation rapide des politiques d'ADR-D-M ?

Etape 1. Informations générales sur le pays étudié (page 32)

- Disposer d'une vue générale des questions importantes auxquelles sont confrontées les composantes économiques, sociales, environnementales et culturelles de l'agriculture et du développement rural dans le pays, ainsi que de la situation des populations vivant dans les régions de montagne.

Etape 2. Choix d'un point d'entrée pour les évaluations des politiques d'ADR-D-M (page 35)

- Simplifier et centrer les analyses des politiques d'ADR-D-M en identifiant la problématique de l'ADR-D-M dans la région et les questions prioritaires qui se posent à cet égard, pour en faire le point d'entrée de l'analyse des politiques d'ADR-D-M.

Etape 3. Profil de la structure de gouvernance et des dispositifs institutionnels en matière de politiques d'ADR-D-M (page 38)

- Disposer d'un aperçu général des systèmes de gouvernance et des dispositifs institutionnels qui régissent les politiques d'ADR-D-M dans le pays.

Etape 4. Identification des cadres et des politiques existantes en matière de développement durable et d'ADR-D dans les régions de montagne (page 43)

- Disposer d'un aperçu général des stratégies et politiques qui influent sur l'ADR-D dans les régions de montagne, c'est-à-dire:
 - Les cadres et stratégies politiques existants en matière de développement durable et d'ADR-D-M.
 - Les principales politiques économiques, sociales, environnementales et institutionnelles liées au point d'entrée de l'analyse.

Etape 5. Examen de l'impact et des perceptions des politiques d'ADR-D dans les zones de montagne (page 48)

- Examiner les impacts des politiques d'ADR-D dans les régions de montagne et la façon dont la population perçoit ces politiques, afin de mieux cerner leur efficacité et leur pertinence.

Etape 6. Effets des institutions et des processus politiques existants sur les politiques d'ADR-D-M (page 53)

- Comprendre l'influence des institutions et des processus de formulation et de mise en œuvre des politiques actuelles sur les impacts (positifs et négatifs) identifiés au cours de l'étape 5.

Etape 7. Synthèse des résultats, recommandations et propositions pour des activités de suivi (page 58)

Synthèse des résultats (page 58)

- Préparer la formulation de recommandations à travers une synthèse des principaux résultats soulignés dans les étapes 5 et 6, de façon succincte et accessible.

Leçons tirées (page 65)

- Tirer les leçons des principales forces et faiblesses identifiées dans l'analyse AFOM.

Recommandations d'améliorations (page 68)

- Assister les décideurs politiques et les institutions engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à élaborer des processus et des trains de mesures politiques pour la mise en œuvre de l'ADRD dans les régions de montagne.

Propositions d'activités de suivi (page 71)

- Suggérer des actions concrètes susceptibles de s'appuyer sur les forces et opportunités existantes, et de surmonter les faiblesses et les contraintes.

Étape 1 – Informations générales sur le pays étudié

Objectif

- Disposer d'un tableau général des grandes questions auxquelles sont confrontées les composantes économique, sociale, environnementale et culturelle de l'agriculture et du développement rural dans le pays, ainsi que de la situation des populations des régions de montagne.

Principaux éléments

Disposer de certaines informations clés sur le pays permet aux personnes ayant une bonne connaissance du contexte général de revenir brièvement sur le passé et d'appréhender l'évolution de la situation de l'agriculture et du développement rural jusqu'à ce jour. Ces informations permettront également à un lecteur extérieur de mieux comprendre la situation générale et le contexte du pays.

Ces informations devront, en particulier, **mettre en évidence la problématique ou les questions prioritaires ainsi que le rôle et l'importance des montagnes et de leurs spécificités** (potentialités, contraintes et diversité).

Le caractère spécifique de ces informations réside dans l'accent particulier qu'elles mettent sur la **situation économique, sociale, environnementale et culturelle des régions de montagne et de leurs populations.**

Outils

Recherches bibliographiques et entretiens avec les informateurs clés.

Résultats attendus

Éléments clés du profil du pays

- **Brève description de l'histoire et du contexte de l'agriculture et du développement rural** dans les régions de montagne, en intégrant l'ensemble des aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels du développement.
- **Rôle, importance et spécificités** (potentialités, contraintes et diversité) **des montagnes dans le pays étudié.**
- **Carte** administrative du pays et carte des régions montagneuses.

Exemples d'analyse des spécificités des montagnes

Encadré 10: Potentialités des montagnes au Liban

- Des produits de caractère unique, à haute valeur ajoutée, de qualité élevée, en quantités importantes, accompagnés de services de haut niveau, peuvent augmenter les revenus des montagnes et leur conférer une meilleure rentabilité.
- La proximité entre les régions, la petite dimension des surfaces et les spécificités géographiques du pays pourraient lui permettre de créer des zones de production spécialisées, avec de petits volumes de production, et d'encourager le développement d'initiatives privées de production et de distribution de produits typiques, au Liban et dans les pays voisins.

- Les problèmes liés à l'abandon des terres agricoles non irriguées et à l'occupation consécutive de l'espace ainsi libéré par des espèces forestières improductives pourraient être résolus par la plantation de forêts et d'espèces productives.
- Les terres irriguées pourraient être restructurées et retourner à la production agricole.
- La protection de l'environnement, à travers la mise en place d'une agriculture responsable, pourrait permettre des économies d'eau et une réduction de la pollution par les produits agrochimiques. Cette démarche suppose toutefois que les agriculteurs soient sensibilisés à ces questions et qu'ils puissent bénéficier d'une formation appropriée.

Source: CIHEAM-IAMB, Asmar (2006)

Encadré 11: Diversité des montagnes dans les Andes

- Les Andes péruviennes ont une **grande diversité biologique et écologique** offrant aux populations des opportunités de modifier leur production et leur consommation. La **diversité socioculturelle** a également produit des différences en termes d'organisation sociale, d'attitudes et de méthodes d'administration des biens et des ressources de la communauté. Ces spécificités divisent le territoire en différentes unités, chacune étant caractérisée par des systèmes agro-écologiques et socio-économiques différents, expliqués par l'évolution historique.
- Il est reconnu que l'agriculture écologique, les pratiques traditionnelles de gestion, les modalités d'échange non monétaire, la biodiversité, l'artisanat et la culture locale peuvent constituer des atouts pour un développement endogène.

Source: CEPES, Ravera (2006)

Encadré 12: La marginalité de la population rurale des terres en pente en Amérique centrale

Malgré le fort potentiel de rentabilité des terres en pente, l'investissement économique, social, commercial et culturel y est moins élevé que dans d'autres zones géographiques, créant un ensemble de marginalités en termes:

a. Économiques

- De manière générale, les populations des terres en pente ont des revenus faibles, un faible pouvoir d'achat, et des possibilités d'emploi limitées.
- L'offre d'emploi est moins importante que dans les zones de plaine ou les vallées, où prévaut la production de biens agricoles d'exportation. Les zones productrices de café sont une exception, car on y trouve du travail temporaire pour la maintenance des exploitations, et l'offre de travail devient massive lors de la récolte du café.

b. D'infrastructures

- Infrastructure communautaire déficiente, surtout en matière de services publics: elle est rare, éloignée et/ou de mauvaise qualité (eau potable, électricité, santé, éducation).
- Voies de pénétration déficientes ou inexistantes.
- Systèmes d'énergie électrique et d'eau potable déficients.
- Peu ou pas de logement, mettant en danger la santé des familles rurales.

c. Productifs

- Faibles rendements à cause de sols peu fertiles. On y produit généralement des cultures à faible rentabilité (graines basiques) ou on y pratique l'élevage extensif.
- Faible couverture du système d'irrigation.
- Absence ou rareté des infrastructures pour le stockage ou l'entreposage des intrants.

d. Sociaux

- Familles souvent nombreuses, à forts taux de fécondité, de grossesses adolescentes et de mortalité maternelle.
- Atomisation ou dispersion de la population.
- Chez les enfants, niveaux élevés de dénutrition chronique et aiguë. Chez les femmes en âge de procréer, niveaux élevés de dénutrition, d'anémie et de carence en fer.
- Analphabétisme et absentéisme scolaire.
- Niveaux élevés de violence intrafamiliale.
- Niveaux élevés de travail infantile.

e. Environnementaux

- Plus grande vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes.
- Grande dépendance aux ressources naturelles pour l'alimentation et la production d'énergie (bois de feu).
- Écosystèmes fragiles et sensibles à l'érosion des sols, eaux polluées à cause de la culture du café et d'autres pratiques agricoles non durables.

f. D'accès

- Accès souvent difficile aux marchés locaux, régionaux et externes par manque d'infrastructure routière ou d'organisation des familles productrices, entre autres.
- Accès plus difficile aux technologies et à l'assistance technique, du fait que les institutions et les organisations prestataires de services choisissent les endroits accessibles.
- Accès au crédit réduit, du fait du manque de services de crédit dans les communautés éloignées et des coûts élevés de transaction pour les familles possédant une petite exploitation agricole.
- Dans certaines zones, problèmes d'accès à la terre et de légalisation des propriétés.
- Accès difficile aux services basiques comme la santé, l'éducation, les loisirs, etc.

g. D'information

- Difficulté de s'informer sur les lois et/ou les politiques, les technologies.
- Rareté ou inexistence des services de communication télévisuelle, radiophonique, sans même mentionner la voie électronique.

Source: PASOLAC (2005)

Etape 2 – Choix d'un point d'entrée pour les évaluations des politiques d'ADRD-M

Objectif

- Simplifier l'analyse des politiques d'ADRD-M et la centrer, en identifiant une problématique spécifique ou un aspect prioritaire (c.-à-d. un point d'entrée) de l'ADRD-M dans la région.

Principaux éléments

La thématique de l'ADRD étant vaste et les évaluations devant être conduites dans **une période de temps limitée**, l'approche de l'évaluation s'attachera à **privilégier un point d'entrée**. Il devra, de préférence, **correspondre à une problématique ou à une question prioritaire pour la région concernée**, ce qui permettra, par ailleurs, de s'assurer que des actions de suivi seront engagées.

Une fois le point d'entrée choisi, l'évaluation examinera les politiques économiques, sociales, environnementales et institutionnelles qui s'y rapportent, afin de donner un caractère intersectoriel à cette analyse.

Outils

Les **points d'entrée devront être choisis en consultation avec les acteurs**, ce qui peut par ailleurs contribuer à une plus grande appropriation et inciter à appliquer les recommandations et propositions d'activités de suivi. Un exemple de ce type de processus consultatif est souligné dans l'encadré 13, ci-dessous.

Encadré 13: Choix des points d'entrée dans le bassin méditerranéen

Dans un premier temps, un certain nombre d'acteurs méditerranéens intéressés et impliqués dans les questions de développement des montagnes aux niveaux régional, national et local, et choisis dans les sphères gouvernementales et non gouvernementales, ont été mobilisés et consultés pour recueillir des informations et débattre des questions d'ADRD-M.

Ces informations ont permis d'élaborer dix profils de pays méditerranéens (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Serbie et Monténégro; Algérie, Maroc, Tunisie; Liban, Syrie et Italie) disposant de cadres de PIP (politiques, institutions et processus) pour l'ADRD en régions de montagne. Ces profils ont permis d'identifier et de valider vingt « cas significatifs » se rattachant à des problématiques politiques dans les régions de montagne renvoyant aux principes de l'ADRD.

Parmi ces « cas significatifs », deux ont été choisis pour servir de support aux évaluations rapides des politiques d'ADRD-M. Au Maroc, il s'agissait de comprendre comment la politique nationale de gestion des bassins versants répond aux principes de l'ADRD. Au Liban, l'évaluation a porté sur la mise en place d'activités pilote de développement territorial participatif et négocié (DTPN) dans les territoires de montagne, dans le cadre de la future stratégie agricole du Liban.

Source: CIHEAM-IAMB (2007)

Le processus de choix d'un point d'entrée devrait par ailleurs permettre de collecter des informations générales sur ce point d'entrée et de justifier son choix.

Résultats attendus

Choix d'un point d'entrée

- Identification d'une problématique ou d'une question prioritaire à laquelle le pays est confronté.
- Justification de la pertinence du point d'entrée pour l'analyse des politiques d'ADR-D-M.
- Informations sur le point d'entrée choisi:
 - analyse des problèmes liés au point d'entrée,
 - bref historique ou description des événements qui "jalonnent" les politiques pour un point d'entrée donné, les politiques n'étant généralement pas le fruit du hasard, mais plutôt le produit d'événements majeurs (intérieurs ou internationaux) et de leçons tirées des expériences passées. Un tableau chronologique permettrait de mieux mettre en valeur cette « histoire » des politiques.

Exemples

Encadré 14: Exemples de points d'entrée

Andes

L'eau ayant été identifiée par les populations locales comme une question majeure dans la région andine, l'évaluation s'est centrée sur le point d'entrée suivant: " les politiques de gestion intégrée des ressources naturelles pour l'ADR-D". L'évaluation a permis non seulement d'identifier les principales politiques et institutions relatives à l'eau, mais également d'analyser les principales politiques de développement agricole, de gestion de l'environnement ainsi que les politiques forestières.

Carpates

La Convention des Carpates, entrée en vigueur en janvier 2006, est une convention cadre type qui vise une politique et une coopération globales dans le domaine de la préservation des ressources naturelles et du développement durable des Carpates. Son article 7 est consacré à l'agriculture et à la foresterie durables. L'évaluation de la politique d'ADR-D-M a apporté une contribution à cet article, en proposant une analyse des diverses institutions et processus politiques dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt et du développement rural.

Encadré 15: Justification du point d'entrée au Népal

Le Plan prospectif agricole (PPA) a été choisi comme point d'entrée de l'analyse au Népal pour les raisons suivantes:

- En premier lieu, il s'agit du plan sectoriel le plus soigneusement préparé, au regard des autres, et il constitue le cœur du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP). Le PPA dispose d'objectifs, de cibles, de ressources clairement définies et il a identifié, au moins théoriquement, les rôles des institutions en présence. Les évaluations du PPA se sont particulièrement centrées sur l'examen de cette problématique - fournissant ainsi des indications précieuses sur la performance globale du PPA. La plupart des autres politiques ne disposent pas de ce type d'informations sur le processus de planification et de mise en œuvre.
- Deuxièmement, le PPA prend en compte les **liens entre l'agriculture et le développement rural**, et reconnaît explicitement le rôle des différentes régions écologiques, y compris des zones de montagne et d'altitude, ainsi que la problématique de la parité hommes femmes dans le développement durable de l'économie.
- Troisièmement, le PPA est toujours actif, sous une forme ou une autre, dans le Gouvernement et les leçons tirées de sa conception et de sa mise en œuvre seront directement utiles pour améliorer les orientations futures.

- Quatrièmement, le PPA a apporté une réponse aux préoccupations exprimées de façon persistante par des organisations comme la FAO, pour permettre l'élaboration de programmes plus globaux et plus intégrés, dans l'esprit de l'agriculture et du développement rural durables (ADRD). (FAO 1991).

Source: ICIMOD, Banskota (2006)

Etape 3 – Profil de la structure de gouvernance et des dispositifs institutionnels pour les politiques d'ADRD-M

Objectif

- Disposer d'un aperçu général du système de gouvernance et des dispositifs institutionnels mis en place pour l'ADRD-M dans le pays afin de mieux comprendre le contexte dans lequel ces politiques sont élaborées.

Principaux éléments

Cet aperçu général du système de gouvernance et des principales institutions (structures gouvernementales, ONG, secteur privé, etc.) engagées dans la formulation et la mise en œuvre de politiques d'ADRD-M est important pour aider la population à mieux comprendre le contexte dans lequel les politiques sont élaborées. Cet exercice peut également être utile pour recueillir le matériel nécessaire pour conduire des analyses plus pertinentes et alimenter les débats qui se dérouleront ultérieurement, au cours des étapes 5 et 6.

Instruments utiles pour l'analyse des systèmes de gouvernance et des cadres institutionnels

Les recherches bibliographiques et les entretiens avec des informateurs clés peuvent être des outils précieux, à cette étape, pour obtenir des informations. Le **questionnaire 2**, en page 78, a été élaboré par le CIHEAM – IAM Bari pour identifier et évaluer les rôles joués par les principales institutions engagées dans l'élaboration des politiques d'ADRD-M – et leurs interactions.

Les tableaux ou organigrammes organisationnels sont également des moyens efficaces pour illustrer les interactions entre les institutions et les niveaux de gouvernance.

Encadré 16: questions supplémentaires examinées au Népal pour comprendre la gouvernance et le contexte institutionnel d'élaboration des politiques

Qui est engagé dans l'élaboration des politiques ? Qui en sont les acteurs ? La politique est-elle plutôt centrée sur la société et accorde-t-elle un rôle prépondérant aux classes, aux groupes d'intérêts, aux partis et aux électeurs ou est-elle plutôt centrée sur l'Etat en accordant la préséance aux technocrates, aux bureaucrates et à d'autres groupes liés à l'Etat, ou enfin est-elle plutôt pluraliste et ouverte à la participation de tout type d'organisation ? Qui conduit le processus politique ?

Quelle est la nature de l'environnement politique, économique et social ?

- Le contexte politique détermine la nature de la participation, le champ de travail des différents acteurs, l'espace politique, les contraintes, les variations géographiques du contenu des politiques et les compromis consentis en dernière analyse. La décision finale reste entre les mains des responsables politiques.
- L'environnement économique détermine le contenu économique des politiques. Si l'économie est en croissance, des politiques économiques libérales pourront être envisagées et si les conditions économiques ne sont pas favorables, des décisions économiques difficiles devront être prises et notamment l'acceptation des conditionnalités sévères exigées par les donateurs. Quel est le rôle de la science pour la compréhension de ces différentes questions ? Pourrait-elle avoir un rôle dans la nature des choix politiques qui sont faits ?

- L'environnement social détermine la nature des interactions sociales, s'agissant notamment du choix des groupes associés au processus. Ces choix tiennent également compte de l'environnement économique et politique. Quelle est la nature des conditions environnementales ? Quels en sont les principaux problèmes ? Y a-t-il une crise ou une crise potentielle ? Qui fait quoi, qui en bénéficie et qui en souffre ?

Source: ICIMOD, Banskota (2006)

Résultats attendus

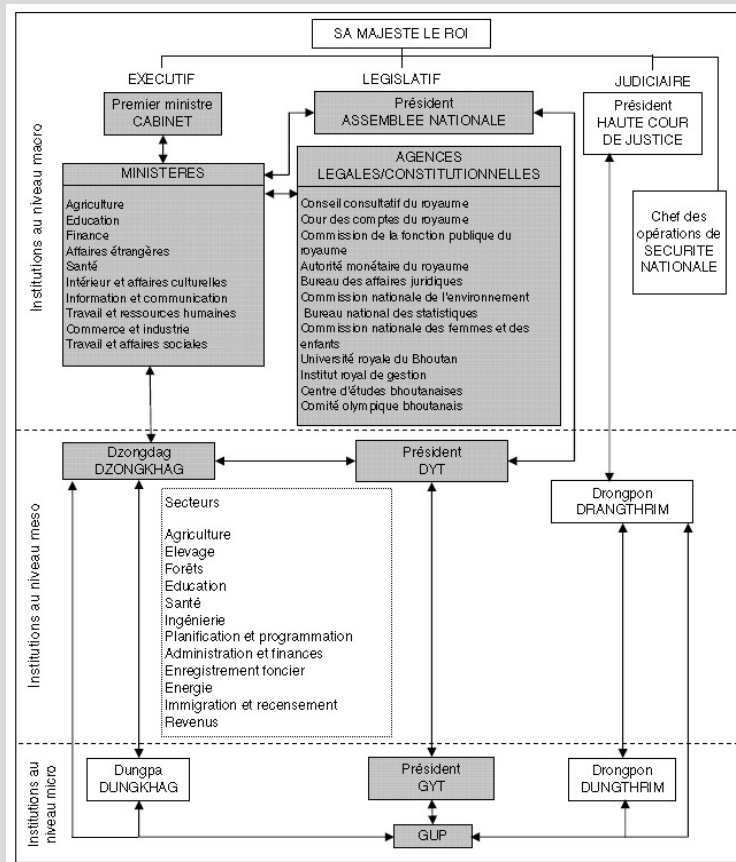
Éléments d'informations de base sur l'histoire politique et le système de gouvernance

- a) **Brève description de l'histoire politique et des systèmes de gouvernance.** Ces éléments historiques sont importants car ils peuvent, par la suite, expliquer les choix qui ont été faits quant à la formulation ou la mise en oeuvre des politiques.
- b) **Identification des principales structures gouvernementales responsables des politiques d'ADR-M.** Il est notamment important de souligner les rôles et responsabilités des principaux ministères, ainsi que la façon dont ils sont supposés s'articuler entre eux et avec la société civile, aux niveaux national, régional et local de gouvernance.
- c) **Identification des principales organisations de la société civile** associées à la formulation et la mise en oeuvre des politiques d'ADR-M.

Exemples d'analyse de systèmes de gouvernance et de cadres institutionnels

Les encadrés ci-dessous, proposent des exemples d'analyses conduites au Bhoutan, en Albanie et en République tchèque pour identifier le rôle et les interactions des principales institutions gouvernementales pour la formulation et la mise en œuvre des politiques d'ADR-M.

Encadré 17: Organigramme organisationnel de gouvernance au Bhoutan



Source: ICIMOD, Duba (2006)

Encadré 18: Tableau des principales institutions gouvernementales engagées dans les politiques d'ADRD-M en Albanie

Institutions	Fonctions
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la protection des consommateurs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction générale des politiques agricoles <ul style="list-style-type: none"> ○ Département de la production alimentaire ○ Département du développement rural ▪ MADA ▪ Programme 2KR 	<p>Ministère chargé de la coordination des politiques relatives à l'agriculture, l'alimentation et le développement rural, incluant les politiques d'ADRD-M.</p> <p>Direction chargée des politiques relatives à l'agriculture et au développement rural.</p> <p>Département chargé des politiques relatives aux productions végétales et animales.</p> <p>Département chargé de la coordination des politiques de développement, dont la politique d'ADRD-M.</p> <p>Agence chargée de la coordination de tous les investissements afin d'utiliser efficacement les ressources des zones de montagne en y apportant également une assistance technique, financière et en matière de gestion*.</p> <p>Agence opérationnelle chargée de la gestion des subventions. Elle devrait être remplacée par une « agence de paiement » dont la mise en place est prévue dans le cadre de la stratégie de développement rural.</p>
Ministère de l'économie, du commerce et de l'énergie <ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur de la programmation et du développement régional 	<p>Ministère chargé de la coordination des politiques régionales de développement.</p> <p>Secteur chargé de la coordination des politiques régionales de développement.</p>
Ministère de l'environnement	Ministère chargé de la coordination des politiques d'environnement, y compris les politiques relatives à la protection et à l'utilisation durable des ressources naturelles.
Ministère du tourisme et de la culture	Ministère chargé de préparer et de coordonner la mise en place des politiques de tourisme, y compris le tourisme culturel et l'écotourisme.
Département de la stratégie et de la coordination des donateurs – Bureau du PM	Département chargé de la stratégie et de la coordination des donateurs. Il est supposé définir les orientations stratégiques du budget.
Ministère des finances	Ministère chargé de préparer et de superviser le programme budgétaire à moyen terme et le budget annuel.
Ministère de l'intérieur	Ministère couvrant les politiques relatives aux collectivités locales (Communes, municipalités, conseils régionaux, comtés).
Conseils régionaux	Deuxième niveau d'autorité locale chargé de la préparation et de la mise en oeuvre des stratégies régionales de développement (quark).
Communes	Premier niveau de collectivité locale. Les communes sont supposées participer à la conception et à la mise en oeuvre des politiques d'ADRD-M au niveau des communes.
MAFF	Institution de crédit conçue pour accorder des crédits aux producteurs agricoles vivant et travaillant dans des zones de montagne pauvres et marginales.
Fonds de développement albanais	Agence spécialisée dans les petites infrastructures: routes, systèmes de distribution d'eau, écoles, infrastructures des petits marchés, y compris dans les zones rurales et montagneuses.

* La "vision" du MADA pourrait changer dans la mesure où il est prévu de le convertir en agence régionale de développement.

Source: BFS, Skreli (2007)

Encadré 19: Tableau des principales institutions du gouvernement et de la société civile engagées dans les politiques d'ARD-M en République tchèque

	Institutions	Rôles
National	Ministère de l'agriculture	Contrôle diverses agences d'Etat, coordonne et conduit les travaux préparatoires sur les politiques agricole et forestière.
	Fonds d'intervention d'Etat pour l'agriculture	En tant qu'agence de paiement, administre les subventions provenant de l'UE et des fonds financiers nationaux.
	Institut de gestion des forêts	Recueille et analyse une grande quantité de données sur les forêts, comme l'inventaire ou les services d'information pour la certification.
	Ministère de l'environnement	Coordonne l'ensemble des procédures appliquées par les ministères et autres autorités administratives centrales de l'Etat sur les questions environnementales (eau, protection de l'air, préservation des paysages, gestion des déchets, etc.)
	Fonds d'Etat pour l'environnement	En tant qu'agence de mise en œuvre, administre les subventions provenant de l'UE et des fonds financiers nationaux.
	Ministère du développement régional	Gère les politiques régionales, le développement des ressources en logements, les réglementations relatives aux constructions, le tourisme, etc.
	Ministère des finances	Chargé du budget et des finances de l'Etat, des marchés financiers, des impôts et taxes, etc. Il coordonne la réception des flux de l'aide internationale.
	Ministère du travail et des affaires sociales	Responsable de la protection du travail, des négociations collectives, des salaires, de l'assurance sociale et sanitaire, des conditions de travail des femmes, etc.
Sub-national	Agences agricoles	Fournissent des informations sur les politiques agricoles, les subventions, les règles et les conditions, etc.
	Administrations des zones de paysages protégés	Représentent l'administration d'Etat en qualité d'experts de la protection de la nature pour un territoire donné ; conduisent également les principaux inventaires de la nature.
Local	Municipalités	Proposent un plan d'aménagement du territoire au niveau des communautés, qui constitue le principal outil d'influence sur le développement de la communauté ; coordonnent la gestion des déchets et la distribution de l'eau, etc.
Organisations non gouvernementales		
	PRO-BIO	Joue un rôle important dans le développement et la promotion de l'agriculture biologique ainsi que dans la transformation biologique des produits.
	Union tchèque des protecteurs de la nature	Aide à la promotion des marques de produits locaux, la protection des variétés traditionnelles de fruits et l'entretien des paysages.

Source: UNEP-ISCC, Hajduchová (2007)

Etape 4 – Identification des cadres et des politiques de développement durable et de l'ADRD dans les régions de montagne

Objectifs

- Disposer d'un aperçu général des stratégies et politiques ayant un impact sur l'ADRD dans les régions de montagne, c'est à dire:
 - les cadres et stratégies politiques actuels en matière de développement durable et d'ADRD-M,
 - les principales politiques économiques, sociales, environnementales et institutionnelles relatives aux points d'entrée de l'analyse.

1. Identification des cadres politiques appropriés pour l'ADRD-M

Principaux éléments

L'analyse des cadres politiques existants en matière de développement durable et d'ADRD dans les régions de montagne permet de mesurer l'importance consacrée au développement durable dans la planification du développement d'un pays.

De nombreux pays élaborent (ou ont élaboré) des stratégies nationales de développement durable et se situent à diverses étapes de leur mise en œuvre. Certains pays sont déjà dans la phase de mise en œuvre alors que d'autres n'en ont mis en place que certaines composantes ou n'ont encore entrepris aucune action¹⁵.

Outils

Recherches bibliographiques, questionnaires, entretiens et discussions avec des informateurs clés et les participants aux ateliers.

Questions clés

1. Existe-t-il une stratégie de développement rural/durable dans le pays étudié ? Quels cadres ont été mis en place pour aborder le développement rural/durable ?
2. Existe-t-il un centrage sur les montagnes dans l'une ou l'autre des stratégies de développement et que contiennent-elles ? S'il n'en existe pas, quelles en sont les raisons, et existe-t-il dans cette hypothèse des projets d'inclure une composante « montagne » dans les futures stratégies ?

Le **Questionnaire 3** de la page 79 a été élaboré et exploité dans le bassin méditerranéen par l'IAM-Bari, pour identifier les principales stratégies et politiques de développement durable et d'ADRD-M.

¹⁵ Le sommet de Johannesburg a désigné 2005 comme l'année de mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable (SNDD). Un rapport d'évaluation relatif à la situation du SNDD partout dans le monde est disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/nsds/nsds.htm>

Résultats attendus

Identification des cadres politiques appropriés pour l'ADRD-M

- Identification des principaux cadres stratégiques et politiques pour le développement durable et l'ADRD dans le pays.
- Evaluation du degré d'élaboration ou de mise en œuvre de ces stratégies.
- Evaluation du niveau de prise en compte des régions de montagne par ces cadres stratégiques et politiques.

Exemple

Synthèse régionale des réponses au questionnaire utilisé pour le bassin méditerranéen.

Encadré 20: Résumé des résultats du questionnaire sur les principales stratégies et politiques pour le développement durable et l'ADRD-M en région méditerranéenne

	Stratégie nationale pour le développement durable (SNDD) et l'ADRD	Stratégies/politiques de montagne
Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)	A quelques exceptions près, aucune SNDD n'a été mise en place. A l'inverse, des exemples significatifs de stratégies de développement rural et des mécanismes de coordination des acteurs sur des thèmes liés au développement durable sont déjà activés au niveau national.	Les questions relatives aux montagnes sont souvent couvertes par des stratégies et/ou des politiques, même si celles-ci ne sont pas spécifiquement centrées sur les zones de montagne. Il existe, dans chaque pays, des cadres politiques complexes, sensibles aux problèmes des zones isolées et pauvres.
Moyen-orient (Liban, Syrie)	Pas de SNDD ni de stratégies et mécanismes d'ADRD.	Aucune stratégie/politique spécifique relative aux montagnes n'a été mise en place. Seuls quelques projets et schémas de développement territorial prennent en compte les régions de montagne.
Régions montagneuses de l'Europe du Sud-est (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Serbie)	Ces pays ont activé des processus et mécanismes (des comités, par exemple) pour élaborer des SNDD et des stratégies de développement rural.	Pas de politiques spécifiques de montagne. Les questions de montagne trouvent leur place dans des stratégies de développement rural ou social.

Source: CIHEAM-IAMB (2007)

2. Identification des principales politiques économiques, sociales, environnementales et institutionnelles liées au point d'entrée de l'analyse

Principaux éléments

Bien qu'il soit important d'examiner l'ensemble des politiques directement liées au point d'entrée afin d'éviter une analyse uniquement sectorielle, il est tout aussi important **d'examiner d'autres politiques**, notamment les politiques économiques, sociales, environnementales et institutionnelles liées

à l'ADRD et qui exercent, directement ou indirectement, une influence sur le point d'entrée étudié. Cette approche de l'évaluation des politiques permet de disposer d'un point de vue équilibré des piliers social économique et environnemental du développement durable.

Outils

Analyses bibliographiques, entretiens et discussions avec des informateurs clés.

Les tableaux suivants proposent un aperçu des principaux instruments politiques pour l'ADRD qui pourraient aider à identifier les politiques économiques, sociales, environnementales et institutionnelles appropriées, liées au point d'entrée choisi pour l'analyse.

Cinq grands groupes d'instruments de politique en faveur de l'ADRD

Quels **types de politiques** doivent être développées et coordonnées pour parvenir à une agriculture et un développement rural durables ? La FAO (1997b) distingue **cinq grands groupes d'instruments de politique ayant un impact en terme de durabilité**.

- **Les politiques économiques et sociales** d'ensemble visant à influencer sur la croissance économique générale, sur le commerce, sur les prix, sur l'emploi, sur l'investissement et l'évolution démographique, principalement au moyen d'instruments monétaires et budgétaires
 - Politiques budgétaires et monétaires
 - Politiques commerciales et de change
 - Politiques du travail et de l'emploi
 - Investissement et aide étrangère
 - Politiques démographiques
 - Politiques en matière de revenus et d'équité
- **Les politiques concernant le développement agricole et rural.** Les politiques sont en général conçues de façon à influencer sur des facteurs tels que les revenus ruraux, la base de ressources agricoles, la production agricole, la consommation de produits agricoles, les prix agricoles et leurs variabilités, et la qualité des aliments. Elles sont en général mises en œuvre au moyen d'instruments tels qu'impôts et subventions, interventions directes de l'État dans la production et les services, et réglementation.
 - Moyens d'existence durables en milieu rural
 - Infrastructures rurales
 - Renforcement du capital humain pour le secteur rural
 - Recherche agronomique et développement technologique
 - Prix agricoles
 - Stabilisation et risques dans l'agriculture
 - Interventions directes du secteur public
 - Alimentation et nutrition
- **Les politiques concernant les marchés** et notamment l'établissement d'institutions et des règles de commercialisation et la définition des droits de propriété.
 - Droits de propriété sur les ressources
 - Développement institutionnel
- **Les politiques visant à établir un processus démocratique et participatif** conçu de façon à faire intervenir tous les groupes intéressés dans les décisions concernant l'ADRD et leur mise en œuvre.
 - Décentralisation
 - Participation et responsabilisation des populations

- **Les politiques visant spécifiquement à influencer sur l'utilisation des ressources naturelles et à protéger l'environnement.** Ces politiques recourent à diverses méthodes : i) réglementation directe (par exemple interdiction ou restriction de certaines utilisations des ressources ou limitation des émissions, assorties de sanctions pour les contrevenants) ; ii) incitations économiques par le moyen d'impôts et de subventions ; et iii) persuasion par le moyen de l'éducation, de la publicité, etc.

Source : FAO (1997b)

Bien que la plupart des politiques listées ici, ne soient pas principalement destinées à réaliser l'ADRD, elles en sont toutes des composantes essentielles¹⁶

Résultats attendus

Identification des principales politiques économiques, sociales, environnementales et institutionnelles liées aux points d'entrée de l'analyse

- Identification des principales politiques liées au point d'entrée choisi pour l'analyse.
- Identification des autres politiques économiques, sociales, environnementales et institutionnelles qui exercent une influence sur le point d'entrée.

Exemple

Encadré 21: Principales politiques examinées en Roumanie

	Politiques	Objectifs
Agriculture et développement rural durables	Programme national d'agriculture et de développement rural	- Encourager l'adoption de méthodes de production agricole conçues pour protéger l'environnement et préserver le milieu rural. - Soutenir le développement d'expériences pratiques de mise en œuvre de mesures agro-environnementales.
	Stratégie de développement durable des régions de montagne	- Proposer des principes, objectifs et mesures pour appréhender le développement durable et la protection de la biodiversité dans les régions de montagne.
Foresterie	Stratégie de développement durable de la sylviculture roumaine	- Encourager la gestion durable des ressources forestières et des terres.
	Stratégie et politique	- Aider à la reconnaissance du rôle vital des forêts

¹⁶ Si la FAO (1997b) effectue ici une classification des instruments politiques par objectif, une autre classification est proposée qui segmente les instruments par type de politique: **1) politiques monétaires:** taux de change et taux d'intérêt; **2) politiques fiscales:** impôts et subventions; **3) politiques commerciales:** droits de douane, quotas, normes, standards, mécanismes de contrôle des prix; **4) politiques d'investissement (dépenses publiques):** infrastructures, recherche et vulgarisation; **5) politiques institutionnelles:** libéralisation, privatisation et décentralisation. Ces deux classifications montrent combien l'évaluation des politiques ADRD nécessite une réflexion intersectorielle.

	nationale de développement forestier	dans la préservation du processus écologique et son équilibre.
Protection de l'environnement et de la biodiversité	Stratégie environnementale roumaine	- Proposer une évaluation des réalisations et des lacunes dans tous les secteurs de l'environnement liés aux documents d'adhésion à l'UE en matière d'environnement.
	Plan national d'action environnementale	- Choisir les projets prioritaires dans l'avenir.

Source: UNEP-ISCC, Burdusel (2006)

Etape 5 – Examen de l’impact des politiques d’ADRD et de leurs perceptions dans les zones de montagne

Objectif

- Examiner l’impact des politiques d’ADRD sur les régions de montagne ainsi que la façon dont la population perçoit les politiques étudiées, afin de mieux comprendre leur efficacité et leur pertinence.

Principaux éléments

L’idée principale de cette étape est de mesurer le niveau de prise en compte par les politiques des questions d’ADRD dans les régions de montagne. Il s’agit de voir – à travers une étude approfondie des données existantes et des opinions exprimées par les divers acteurs en présence – jusqu’à quel point les politiques étudiées traitent les questions qu’elles entendent aborder dans les régions de montagne. Il s’agit enfin de comprendre dans quelle mesure ces politiques créent des inégalités – ou aggravent celles qui préexistaient – entre les populations de montagne elles mêmes et entre les zones de montagne et de plaines.

Outils

L’examen de ces impacts est surtout **de nature qualitative** et s’appuie essentiellement sur des **entretiens et des discussions avec des informateurs clés et les participants aux ateliers**. Les **analyses bibliographiques** peuvent également être utilisées pour confirmer les opinions recueillies et combler certaines lacunes de l’analyse.

Questions clés

- Quels sont les **objectifs des politiques** étudiées ? Abordent-elles les questions auxquelles le pays est confronté aux niveaux national, sous régional et local, en prenant en compte les **spécificités des montagnes** et les liens entre les zones de montagne et de plaines ?
- Quelles sortes d’influences, positives ou négatives, les politiques étudiées ont-elles sur l’ADRD ? c.-à-d. quelles sont les opinions des acteurs sur la pertinence de ces politiques ? Les considèrent-ils efficaces ? pour quelles raisons ? Existe-t-il des incohérences ou des contradictions dans ces politiques ?
- Les politiques existantes **déterminent-elles des inégalités** ?

Au Bhoutan, une évaluation a été conduite avec une approche intéressante, basée sur un questionnaire qui consistait à demander à la population d’expliquer **sa perception ou son interprétation de certaines politiques ou législations essentielles** en matière d’ADRD dans les zones de montagne. L’encadré 22 propose quelques uns des résultats obtenus par cette approche. Ils montrent que les opinions de la population sur la nature et les objectifs des politiques sont très diverses et qu’elles peuvent aussi avoir des conséquences sur la mise en œuvre des politiques et sur l’atteinte de leurs cibles.

Encadré 22: Interprétations de diverses lois et politiques au Bhoutan

	% réponse
Loi sur la terre	
Propriété de la terre	41%
Plafond de propriété foncière (5 à 25 acres)	18%
Protection contre les empiètements	24%

Conversion des terres	12%
Interdiction des cultures itinérantes (tseri)	6%

Politique forestière nationale (1974 et 1991)

Accès limité aux produits forestiers	61%
Protection et préservation des ressources naturelles	28%
Partage équitable des ressources	6%
Formulation des forêts communautaires et privées	6%

Les éléments ci-dessus ne constituent qu'une liste partielle des politiques examinées. L'étude a également analysé les perceptions de la population à l'égard d'autres politiques, notamment: la réglementation de la protection de la forêt et de la nature (2000) ; la bonne gouvernance ; la politique d'autosuffisance alimentaire ; la mise en valeur des terres ; la politique nationale d'irrigation. L'évaluation entreprise au Bhoutan est disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/en/sardm/Communi/620/index.html>

Source: ICIMOD, Duba (2006)

Résultats attendus

Impact des politiques d'ADRD-M

- Aperçu général de l'impact des politiques actuelles d'ADRD sur les montagnes et leurs populations.
- Identification de la perception des acteurs sur les politiques étudiées, en termes d'efficacité, de pertinence, de contradictions, etc.
- Recherche d'éventuelles contradictions ou incohérences politiques susceptibles d'affecter l'efficacité ou les intentions des politiques.
- Identification du niveau de prise en compte, par les politiques, des spécificités des montagnes et des liens entre zones de montagne et de plaine, et des conséquences sur les populations de montagne.
- Identification des inégalités créées ou aggravées par les politiques en vigueur.

Un des résultats de l'étape 5 pourrait être **l'élaboration d'une matrice** d'analyse de l'impact des politiques en fonction des spécificités des montagnes et des piliers de l'ADRD (voir tableau 1, page 53)

Exemples

Encadré 23: Conséquences positives et négatives de la politique touristique du Bhoutan

Jusqu'ici, l'expérience du Bhoutan en matière de tourisme a été globalement positive. Le gouvernement a géré avec attention les politiques touristiques du pays. Le Bhoutan a su tirer les leçons des expériences des pays voisins en matière de gestion du tourisme et en emprunter les éléments positifs. La politique touristique du pays s'inscrit dans le principe du BNB (Bonheur national brut), en se centrant davantage sur l'environnement et la culture que sur l'accumulation de richesses industrielles.

Toutefois, le tourisme présente aussi certains aspects négatifs. Il s'agit notamment du déséquilibre géographique - dans la répartition des avantages liés au tourisme - entre les régions et entre les zones urbaines et rurales. La plupart des destinations touristiques se situent dans les régions nord et centre du pays, et, en conséquence, les zones est et sud qui disposent pourtant d'un potentiel touristique n'ont pas bénéficié des opportunités liées au tourisme. Par ailleurs, les activités touristiques sont essentiellement concentrées dans les centres urbains et gérées par le personnel recruté par ces centres, qui provient rarement des populations ou des communautés locales. Il convient enfin, même s'il ne s'agit pas d'un grave problème, de mentionner les préjudices

environnementaux dus aux rejets et à d'autres activités liées au tourisme.

Source: ICIMOD, Duba (2006)

Encadré 24: Extraits de l'évaluation de l'Equateur relatifs à la pertinence des politiques

- Les politiques sectorielles semblent être élaborées dans les Ministères et les autres cercles de pouvoir avec un certain degré d'abstraction face à la réalité. De ce fait, au moment de leur mise en oeuvre, de nombreux groupes ne se sentent pas impliqués et ne s'identifient pas aux objectifs recherchés. L'ignorance prononcée des citoyens du secteur en matière de normes et de stratégies est un indicateur supplémentaire de la faiblesse de la participation, en termes quantitatifs et qualitatifs. Les normes sont peu respectées car elles ne correspondent pas aux vraies nécessités de la majorité des acteurs qui, en outre, ne connaissent pas les normes approuvées et peuvent donc difficilement les intérioriser.
- Les politiques s'orientent en priorité vers l'amélioration de la productivité de produits particuliers, notamment les produits d'exportation, et par conséquent de groupes particuliers. Les objectifs de sécurité alimentaire, d'innovation et d'organisation chez les petits producteurs ou les groupes indigènes sont peu considérés au moment de l'affectation des ressources et de l'exécution des opérations. Quant à la viabilité des ressources naturelles renouvelables et à l'insertion de groupes marginalisés à la vie sociale rurale et nationale, elles sont très rarement prises en compte.

Source: PMM-CIP, Moreno et al. (2007)

Encadré 25: Extraits d'une analyse des impacts politiques relatifs à la gestion de la ressource en eau en Equateur

La progression sans distinction de la frontière agricole, la colonisation rurale, le développement d'activités agroindustrielles, pétrolières et minières sans considérations environnementales, la construction d'autoroutes dans des zones fragiles et la pression démographique sont parmi les principaux facteurs influençant directement ou indirectement l'intégrité des écosystèmes. Ils ont en effet une action de fragmentation et de destruction, ainsi qu'un rôle négatif sur la disponibilité des ressources hydriques et la diversité biologique. Les causes de cette évolution sont diverses:

- **L'incohérence entre les politiques mises en oeuvre en matière de ressources hydriques et le cadre légal et institutionnel réglementaire.** Plusieurs nouvelles normes légales ont vu le jour, contribuant à la dispersion, à la superposition et à la contradiction de la législation. Entre les différentes lois, règlements et décrets, on compte actuellement 27 normes légales qui, directement ou indirectement, encadrent les ressources hydriques du pays.¹⁷
- Le **cadre institutionnel dans le domaine de l'eau** a été réformé dans un contexte de redéfinition du rôle de l'État. Cependant, loin de contribuer à résoudre les carences administratives et institutionnelles, il les a accentuées, créant des rivalités de compétence au sein des collectivités de l'État et entre ces dernières et les gouvernements provinciaux, et affaiblissant sa capacité de coordination et de concertation.
- La **distribution de l'eau est socialement inéquitable.** Les droits d'exploitation de l'eau sont concentrés et accaparés. L'État, partant du principe que celui qui possède le plus de terre a le plus besoin d'eau, a contribué à renforcer les inégalités sociales sur le terrain. D'après les données du IIIème recensement agricole, 41% de la superficie irriguée appartient à des propriétaires d'exploitations supérieures à 100 ha.
- La progression accélérée de la frontière agricole ; l'érosion accrue des sols qui détériore la qualité de l'eau et entraîne des problèmes de sédimentation dans les barrages et les canaux ; la

¹⁷ Forum national sur les ressources hydriques. Politique proposée.
<http://www.sendas.org.ec/docs/PROPUESTA%20POL%C3%8DTICA%20DEL%20FORO%20y%20problematica%20nacional.doc>

pollution grandissante liée aux résidus et aux déchets des industries, des hydrocarbures et des minerais ; l'utilisation de produits agrochimiques dans l'agriculture ; les pratiques agricoles de déforestation (écobuage) ; les pratiques négatives mises en œuvre dans l'aquaculture et les déchets domestiques... Selon une étude de l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS), 28,8% des 12,5 millions d'Équatoriens n'ont pas accès à l'eau potable et 54,4% sont dépourvus de services d'assainissement. En outre, 95% des eaux résiduelles rejetées dans les rivières ne sont pas traitées. Le Ministère de la Santé estime que 50% des hospitalisations sont le résultat de l'inadéquation des services et des opérations d'assainissement. Ainsi peut s'expliquer le taux de mortalité infantile de l'Équateur, un des plus élevés d'Amérique latine (44,8 pour mille naissances).

Source: PMM-CIP, Moreno et al (2007)

Encadré 26: Extraits des évaluations des politiques en Chine, s'agissant de la prise en compte des spécificités des montagnes et de leurs impacts sur les régions de montagne

- En 1998, le gouvernement de la Province du Séchuan a publié un document politique intitulé « Décisions relatives à la promotion des entreprises non collectives et non étatiques dans les zones rurales et les zones de montagne ». Pour appliquer ces mesures politiques, tous les gouvernements locaux ont dû mettre en place un bureau spécifiquement chargé de l'organisation, de la facilitation, du soutien et du développement des « entreprises non collectives et non étatiques », en favorisant leur accession aux crédits et aux prêts. Ces mesures ont déclenché une forte progression du secteur non agricole dans le Séchuan rural, à la fin des années 90 et au début des années 2000.

Ce développement inhabituel a toutefois créé deux problèmes importants:

- La plupart des entreprises étaient spécialisées dans « l'exploitation des ressources » (mines, usines à papier, petite industrie chimique) et leurs activités ont causé de graves dégradations environnementales dans les zones de montagne.
 - Les disparités entre les pauvres et les riches dans les zones de montagne se sont accentuées, en raison de la répartition déséquilibrée des ressources et des opportunités d'emploi.
- L'application du principe "attaquer le développement économique en son centre", conduit à persister dans la marginalisation des montagnes dans les politiques de développement, les montagnes restant perçues comme un secteur où les investissements dans l'agriculture et le développement rural ne sont pas rentables. Les recherches entreprises sur le développement des montagnes et la prise en compte de leurs spécificités restent largement ignorées. La plupart des politiques rurales, y compris celles qui sont mentionnées dans le rapport, ont été initiées dans des zones de plaines, pour être, par la suite, étendues aux zones de montagne, sans vraiment prendre en compte leurs spécificités. En conséquence, ces politiques ont plus souvent eu des effets négatifs que positifs pour les zones de montagne.

Source: ICIMOD, Luo (2006)



Agriculture et Développement
Rural Durables
PROJET POUR DES POLITIQUES DE MONTAGNE

Table 1: Exemple d'une matrice étudiant les effets des politiques en relation avec les spécificités des montagnes et les piliers de l'ADR

	Nom/Type de politique	Caractéristiques des montagnes			Piliers du développement durable			
		Contraintes	Diversité	Potentialités	Économique	Social	Environnemental	Institutionnel
Politiques en faveur de l'ADR dans divers secteurs	Politique A							
	Politique B							
	Politique C							
	Politique D							

Les effets/impacts de politiques pourraient être codés dans la matrice comme suit :

- D = Défavorable
- N = Neutre
- F = Favorable

Etape 6 – Influences des institutions et politiques existantes sur les politiques d'ADRD-M

Objectif

- Comprendre l'influence des institutions et des processus de formulation et de mise en œuvre des politiques actuelles sur les impacts (positifs et négatifs) identifiés au cours de l'étape 5

Principaux éléments

Les réussites et les échecs des politiques sont fortement influencés par les capacités institutionnelles et les processus mobilisés pour leur formulation et mise en œuvre. Cette étape propose une analyse des forces et des faiblesses des institutions responsables de la formulation et de la mise en œuvre des politiques d'ADRD-M en examinant les divers processus associés à leur formulation et leur mise en œuvre.

Outils

L'examen de ces impacts est de **nature qualitative** et s'appuie principalement sur des **entretiens et discussions avec des informateurs clés et les participants aux ateliers**.

Questions clés

- Quelles sont les forces et les faiblesses des institutions responsables de la formulation et de la mise en œuvre des politiques d'ADRD-M, aux niveaux national, régional et local ?
- Quels types d'effets les processus de formulation et de mise en place des politiques (politiques, participatifs, dispositifs institutionnels, procédures de gestion des connaissances et processus de mobilisation financière) ont eu sur l'efficacité et/ou l'échec des politiques d'ADRD dans les zones de montagne ?
- Les politiques prennent-elles en compte les spécificités des montagnes au cours des processus de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation et, si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ?

Les quatre principaux processus politiques

a) Processus politique

- Importance d'un niveau élevé d'engagement des hauts dirigeants et des autorités locales envers le développement durable
- Des mécanismes pour impliquer l'ensemble des acteurs
- Mobiliser le soutien politique nécessaire pour faire avancer une législation nouvelle ou amendée au Parlement
- Une volonté de suivre l'application de la législation afin de s'assurer qu'elle « fonctionne » sur le terrain.

b) Processus participatifs

- Modalités de consultations, systèmes de communication pour éduquer et impliquer l'ensemble des acteurs dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre des politiques d'ADRD-M, mécanismes de pilotage
- Equilibrer et articuler les approches du sommet vers la base et de la base au sommet, ainsi que l'expertise des acteurs techniques et locaux.

c) Accords institutionnels et des procédures de gestion des connaissances

- Mécanismes et dispositifs institutionnels pour assurer convergence, complémentarité, cohérence et coordination des politiques
- Elaboration ou amendement d'une législation reflétant la politique et la confortant
- Capacités humaines et institutionnelles, outils et systèmes pour collecter et appréhender l'information nécessaire pour formuler les politiques
- Gestion des capacités et systèmes de partage de l'information, de résolution des conflits, de construction de consensus, d'équilibre entre la connaissance technique et locale, etc.
- Etablir des systèmes de suivi et d'évaluation, et responsabiliser.

d) Processus de mobilisation des ressources

- Disponibilité des ressources financières, dépendance vis-à-vis des financements extérieurs et durabilité du financement des activités liées aux politiques ADRD-M.

Encadré 27: Questions posées sur les processus politiques, à l'occasion de l'évaluation conduite au Népal

La gouvernance traite des processus de prise de décision politiques et bureaucratiques. Compte tenu de la complexité de ces processus, quel est leur niveau de transparence, de participation et de corruption ? Le système est-il responsable de l'inexécution des buts et objectifs des politiques ?

Quelle est la nature des liens intersectoriels, nationaux et locaux ? Une tentative délibérée a-t-elle été menée pour lier les différents secteurs et hiérarchies ou s'agit-il d'un système pyramidal qui les empêche de se rassembler ?

Comment la mobilisation des ressources a-t-elle été mise en oeuvre ? A-t-elle été planifiée de façon adéquate ? A-t-elle été fructueuse ? Comment l'état des ressources affecte-t-il les résultats et les effets des politiques ?

Quelle est la nature de l'organisation dominante et quel rôle a-t-elle joué dans la mise en place, le suivi et l'évaluation de la politique ? Comment a-t-elle affecté les réponses des autres organisations ? A-t-elle laissé suffisamment de flexibilité dans la mise en oeuvre de la politique ?

Comment l'information a-t-elle été diffusée, à chaque stade de la décision et de la mise en oeuvre des politiques ?

Source: ICIMOD, Banskota (2006)

Le **questionnaire 4**, en page 81 a été élaboré par le CIHEAM-IAM Bari pour examiner les importants processus politiques engagés dans le bassin méditerranéen. Le **questionnaire 5**, en page 82 propose un autre exemple ainsi qu'une série de questions sur les processus politiques, posées dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine.

Résultats attendus

Effets des institutions et processus politiques actuels sur les politiques d'ADRD-M

- Principaux points forts et points faibles des institutions du gouvernement et de la société civile associées à la formulation et à la mise en oeuvre de l'ADRD-M ;
- Forces et faiblesses des processus politiques (c.-à-d. processus politiques, processus participatifs, arrangements institutionnels, procédures de gestion des connaissances et mobilisation financière);

- Quels ont été les effets des forces et faiblesses des processus politiques (y compris la prise en compte ou non des spécificités des montagnes) sur l'efficacité des politiques ?

Exemples

Encadré 28: Trois caractéristiques importantes des processus de mise en place des politiques au Maroc

- Aucune décision en matière d'agriculture et de développement durable, concernant la nation dans son ensemble, n'a été prise jusqu'ici. La plupart des actions engagées l'ont été dans le cadre de programmes ou de projets généralement financés par des fonds extérieurs. Ces programmes permettront sans doute de tirer des leçons utiles, mais ils cesseront d'exister au terme des financements.
- Une certaine hésitation a été notée sur certaines questions cruciales, comme les choix macro économiques à faire face la mondialisation, s'agissant notamment des céréales et des aliments de base non concurrentiels. Est-il nécessaire de continuer à les protéger ou faut-il trouver des alternatives ? Il en va de même sur la question de la propriété et des régimes fonciers.
- Même lorsque les politiques adoptent une approche globale et cohérente, on note un écart très important entre les principes proclamés et le niveau effectif de mise en oeuvre. Nous estimons qu'il s'agit, dans le cas du Maroc, d'une caractéristique fondamentale, qui pourrait mettre en cause l'efficacité et la durabilité des actions entreprises.

Source: CIHEAM-IAMB, Herzenni (2006)

Encadré 29: Extraits d'une évaluation politique relative à divers processus politiques en Serbie

La **coordination intersectorielle** des institutions susceptibles d'être associées à l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques d'ADRD est insuffisante et discontinue. Ce déficit de coordination se manifeste tant aux niveaux horizontaux de gouvernance – du ministériel au local – qu'à ceux des partenariats. Une perspective sectorielle prévaut dans l'élaboration des politiques, avec une approche étroite de l'économie rurale qui ne prend en compte que l'agriculture. Il n'existe pas non plus de cadre structurel de coordination avec les autres ministères et acteurs.

La **capacité des gouvernements centraux** à prendre en compte simultanément l'élaboration et l'administration des politiques n'est pas suffisante. Le ministère ne dispose pas des organes et agences dont il aurait besoin pour recueillir et analyser les données nécessaires, et apporter un soutien technique. Les structures administratives dédiées au développement rural, en termes de mise en oeuvre et de contrôle, manquent cruellement de personnels. Les écarts existants entre l'échelle des demandes/requêtes et le nombre d'agents disponibles, face à la complexité des procédures, conduisent à apporter des réponses insuffisamment efficaces pour affronter les défis liés à la mise en oeuvre des plans de développement rural.

Malgré la prédominance du caractère rural du territoire serbe, de nombreuses **structures locales de gouvernance** ne disposent pas des ressources financières ni des équipes suffisantes pour traiter les questions de développement rural. Les structures de gouvernance communautaires et locales sont associées de façon aléatoire à la diffusion des informations sur les mesures de soutien au développement rural financées par le budget de développement de l'Etat. Seules quelques organisations comme les centres industriels agro-alimentaires, les sociétés privées et les centres locaux d'appui au développement sont correctement informées et associées à la communication des supports disponibles.

Les efforts engagés pour renforcer systématiquement le réseau des organisations locales ou pour promouvoir ces organisations, en tant que partenaires, dans la mise en oeuvre des mesures de développement rural sont insuffisants.

Source: BFSD, Tar (2007)

Encadré 30: Niveau de connaissance des normes et règlements existants en matière de politiques agricoles dans la zone du bassin versant de Fúquene, Colombie

Il est frappant de voir, aussi bien dans les ateliers réunissant les différents acteurs que dans les enquêtes réalisées, que la grande majorité de la population méconnaît les normes et les règlements en matière de politique agricole nationale. Environ 10% seulement des personnes interrogées ont une connaissance moyenne de la réglementation et 90% reconnaissent avoir une connaissance faible ou nulle. Ces pourcentages sont identiques au Pérou.

En revanche, les habitants du bassin moyen où est située la lagune semblent avoir une connaissance un peu plus approfondie que les autres acteurs. En effet, les conflits portant sur le bassin ont souvent eu lieu dans cette partie du bassin (légalisation des titres de propriété, gestion du volume d'eau, gestion du district d'irrigation, etc.)

Degré de connaissance des normes dans le Bassin de Fúquene, Colombie

Degré de connaissance	Localisation dans le Bassin						Total	
	Bassin supérieur		Bassin inférieur		Bassin moyen			
	n	%	n	%	n	%	n	%
Élevé	1	0,34%	1	0,34%			2	0,69%
Moyen	10	3,44%	18	6,19%	1	0,34%	29	9,97%
Faible	55	18,90%	68	23,37%	13	4,47%	136	46,74%
Ne sait pas	42	14,43%	23	7,90%	59	20,27%	124	42,61%
Total	108	37,11%	110	37,80%	73	25,09%	291	100,00%

Selon les participants aux enquêtes et aux ateliers, il faudrait normaliser les mécanismes et inciter davantage les petits producteurs au moyen de subventions ciblées portant sur l'amélioration de la productivité: meilleure couverture en matière de crédit, formation, assistance technique, renforcement des organisations, aussi bien en matière de production que de commercialisation.

Source: PMM-CIP, Moreno et al. (2006)

Box 31: Perceptions de la population sur les facteurs empêchant une bonne mise en oeuvre des politiques dans la zone du bassin versant de Fúquene, Colombie

Les facteurs pouvant expliquer le degré élevé de non-respect des normes sont: la faiblesse de la diffusion et de la formation en matière de normes ; la prédominance de l'idée que "ne pas respecter la norme n'a pas de conséquences" ; la faiblesse du système judiciaire, surtout pour les normes relatives à la gestion des ressources naturelles et à l'environnement ; et le faible capital social en matière de contrôle et de vigilance dû à l'insuffisance de l'organisation et de la conscientisation de la population.

Facteurs expliquant le non-respect de la réglementation agricole. Bassin de Fúquene

Raisons du non-respect des normes	Localisation dans le bassin						Total	
	Bassin supérieur		Bassin moyen		Bassin inférieur			
	n	%	n	%	n	%	n	%
Manque d'intérêt de la part de la population	2	4,08%			4	8,16%	6	12,24%

Manque d'intérêt de la part du gouvernement	2	4,08%				2	4,08%	
Manque d'organisation	1	2,04%				1	2,04%	
Impossibilité d'exécution	4	8,16%			3	6,12%	7	14,29%
Autres	11	22,45%	1	2,04%	3	6,12%	15	30,61%
Ignorance	4	8,16%	3	6,12%	11	22,45%	18	36,73%
Total	24	48,98%	4	8,16%	21	42,86%	49	100%

Source: PMM-CIP, Moreno et al. (2006)

Encadré 32: Extraits d'une évaluation des politiques conduite en Chine, sur les problèmes de prise en compte des spécificités des montagnes pendant les phases de formulation et de mise en œuvre des politiques

De nombreux facteurs menacent les décisions politiques pour l'agriculture et le développement rural durables et leur mise en œuvre... Les gouvernements sont loin d'accorder le soutien et une priorité politique suffisants. Dans les zones de montagne, la plupart des collectivités locales ne sont pas capables de formuler leurs politiques de développement local, par manque de personnels et de ressources financières. La fragilité et la diversité des régions de montagne supposent une grande flexibilité dans la mise en œuvre des politiques et des réactions politiques rapides sont indispensables face aux changements internes et externes de l'environnement, ce qui implique, en amont, des politiques élaborées et mises en œuvre avec soin.

Il existe un énorme écart entre les besoins et la réalité. En pratique, il existe très peu de recherches sur les spécificités des montagnes, y compris celles de la province du Séchuan. La façon dont certaines politiques prennent en compte la fragilité, la diversité et la marginalité spécifiques des montagnes, ainsi que les impacts intégrés des combinaisons politiques sur certaines zones de montagnes, ne sont pas totalement comprises. Il existe enfin d'importantes lacunes en termes de connaissances qui empêchent une formulation correcte des politiques de développement des montagnes.

Source: ICIMOD, Luo (2006)

Etape 7 – Synthèse des résultats, recommandations et propositions d'activités de suivi

Synthèse des résultats

Objectif

- Préparer la formulation de recommandations en procédant, de façon succincte et accessible, à une synthèse des principaux résultats soulignés au cours des étapes 5 et 6.

Principaux éléments

Les discussions intervenues au cours des étapes précédentes ont abordé toute une série de questions. Le but de cette étape consiste à tenter de résumer les principaux résultats de façon succincte et accessible. La synthèse des résultats est une phase importante, dans la mesure où elle servira de base pour tirer les leçons et formuler des recommandations et propositions pour des activités de suivi.

Outils

La mise en place d'un **tableau d'analyse** de type **AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces)** est un outil intéressant pour faciliter une synthèse et permettre de d'appréhender rapidement les principaux éléments de discussions du document.

La matrice présentée ci-dessous propose un exemple de la façon de procéder pour synthétiser les principales forces et faiblesses des politiques, institutions et processus d'ADRD-M.

Tableau 2: exemple de tableau de synthèse des principaux résultats

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Politiques				
Politiques liées au point d'entrée				
Autres politiques d'ARD-M				
Institutions				
Nationales				
Sous nationales				
Locales				
Processus				
Processus politique				
Processus participatifs				
Accords institutionnels et procédures de gestion des connaissances				
Mobilisation financière				

Résultats attendus

Synthèse des résultats

Identification des principales forces, faiblesses, opportunités et menaces relatives:

- aux politiques liées au point d'entrée et à d'autres politiques pertinentes en matière d'ARD-M ;
- aux institutions au niveau national, sous national et local ;
- aux processus associés à la formulation et la mise en œuvre des politiques.

Exemples

Le tableau ci-dessous (encadré 33) présente un exemple d'analyse de type AFOM, conduite en Albanie, en respectant fidèlement le schéma indiqué ci-dessus.

**Encadré 33: Exemple d'analyse AFOM sur les politiques, institutions et processus en matière d'ADRD
dans les zones montagneuses d'Albanie**

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Politiques				
Politiques liées au point d'entrée	<p>La priorité au soutien aux secteurs des fruits et de l'élevage est considérée comme appropriée, du point de vue économique, social, environnemental et culturel.</p> <p>Des Plans d'investissements stratégiques, basés sur une approche par filière, préparée par le MADA, appuient les secteurs des petits ruminants et du vignoble.</p>	<p>Aucune distinction n'est faite entre les zones de montagnes et les zones de plaines, en termes de vergers, de fruits et d'élevage.</p> <p>La cartographie des problèmes est assez inadéquate. Bien qu'une approche par les par filière soit recommandée, il devient évident que l'accès à la terre, l'insécurité foncière et le sous développement de filières entières (s'agissant notamment de l'industrie de transformation) constituent – davantage que le développement insuffisant des vergers – des problèmes centraux dans les zones de montagne.</p> <p>L'analyse des problèmes en termes d'options politiques susceptibles de les résoudre est assez pauvre.</p> <p>La politique alternative choisie, à savoir le versement de subventions aux agriculteurs en fonction des zones plantées, rencontrera sans doute des problèmes de mise en œuvre en raison des importants efforts administratifs que cela suppose.</p> <p>La consultation de l'ensemble acteurs est insuffisante.</p>	<p>Le développement de l'industrie agroalimentaire est considéré comme une priorité absolue par le gouvernement albanais.</p> <p>L'UE et d'autres donateurs sont prêts à soutenir la sécurité sanitaire, notamment dans le secteur du petit élevage ovin, en raison de son potentiel d'exportation.</p>	<p>Le manque de centrage sur les zones de montagnes peut générer une diminution des ressources financières allouées à ces zones.</p>

		L'impact des subventions accordées aux agriculteurs pour le développement des zones de montagne restera probablement modeste, en raison des problèmes liés au caractère inapproprié des cartographies et des déficits existants en termes d'analyse des problèmes, de formulation et de décision politiques.		
Autres politiques ADRD-M	Plusieurs documents stratégiques abordent (quelquefois de façon implicite) les spécificités des montagnes (potentialités, contraintes et diversité). Des programmes spécifiques, comme le programme de développement des zones de montagne, abordent les spécificités des zones de montagne.	Aucune distinction n'est faite entre les politiques appliquées aux zones de plaines et aux zones de montagne dans la Stratégie nationale de développement et d'intégration (SNDI) et dans d'autres documents stratégiques. L'agriculture durable est incluse de façon inadéquate dans les documents stratégiques. La production agricole biologique reste une intention et la production intégrée est un concept assez méconnu. Pas de centrage sur l'agriculture durable dans les zones de montagne dans la Stratégie sectorielle d'agriculture et d'alimentation (SSAF). L'impact des politiques spécifiques aux zones de montagne est limité.	Le processus d'intégration de l'UE offre des opportunités en termes d'agriculture et de développement rural durables, y compris pour les zones de montagne.	Le manque de centrage sur les zones de montagne peut conduire à une diminution des ressources qui leur sont consacrées.

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Nationales	Il existe des directions/secteurs chargés des politiques de développement rural et régional.	Les secteurs/directions spécialisés ne disposent pas de capacités suffisantes en personnels et en expertise pour traiter les politiques d'ARDR-M.	Le processus d'intégration de l'UE offre des opportunités en termes de renforcement institutionnel.	
Agences sous nationales déconcentrées¹⁸		Il n'existe pas de capacités de développement rural/régional (en termes de personnels et de ressources) au niveau régional déconcentré. Les directions régionales de l'agriculture et de l'alimentation détiennent une certaine expertise agricole, mais ne sont pas centrées sur le DR.		
Locales	Il existe, au niveau des CR, des départements orientés vers la politique et la programmation. Ces départements ont une vision étendue du développement rural des zones de montagne.	Les capacités existantes au niveau communautaire (en termes d'équipes et expertise) pour la mise en place de politiques de développement durable sont très limitées. Le CR ne dispose pas des fonds suffisants ni de fonctions d'ensemble juridiquement et pratiquement reconnues par le gouvernement central, les communes et les municipalités.	La stratégie régionale de développement intersectoriel reconnaît un rôle essentiel aux <i>qarks</i> .	
Processus	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Processus politiques	Volonté clairement affirmée en matière de développement durable dans le pays, au niveau politique le plus élevé.	Les groupes d'influence, notamment les associations d'agriculteurs, les élus des zones de montagne, etc., n'exercent pas de pression. Coopération insuffisante entre les agences du gouvernement central et entre les autorités centrales et locales engagées dans le développement des zones de montagne, notamment lorsqu'elles appartiennent à des partis opposés.		

		La participation est assez limitée du côté des acteurs, en raison d'un déficit de pouvoir de négociation et d'expertise du côté des acteurs et du manque de « culture de l'écoute » du côté du gouvernement.		
Processus techniques	Existence de documents stratégiques, s'agissant notamment des zones de montagne bénéficiant d'un Système de planification intégrée (SPI).	Le SPI est considéré comme trop ambitieux pour pouvoir être absorbé par l'administration publique albanaise.		
	Des groupes techniques de travail sont constitués pour élaborer des stratégies intersectorielles.	La coopération entre les agences du gouvernement central responsables du développement des zones de montagne est insuffisante, voire inexistante.		
Mobilisation financière	Il existe de fortes chances pour que le développement durable soit financé de façon pérenne, dès qu'il est éligible au sein de la SNDI.		Il existe de fortes chances pour que le DD soit financé par l'UE, s'il est préparé conformément aux directives de l'UE.	
		Financements insuffisants au niveau des communes et des régions ; les communes de montagne sont pauvres et les CR sont financièrement dépendantes du premier niveau de collectivités locales et du gouvernement central.	Les collectivités locales peuvent être attractives pour les bailleurs de fonds extérieurs, comme l'UE, le DFID, l'USAID, par exemple.	Risque de déficit de financement au niveau du CR, notamment en période de cohabitation

Source: Fondation des Balkans pour le développement durable, Skreli (2007)

Dans l'Hindu Kush Himalaya, une analyse AFOM adaptée a été utilisée pour examiner les forces et les faiblesses des **principales politiques spécifiques d'ARDR-M au Bhoutan** au regard de leurs aspects sociaux, économiques, écologiques et institutionnels. Cette analyse souligne également les opportunités existantes pour améliorer la situation actuelle. L'encadré ci-dessous montre un exemple de l'analyse conduite en matière de politiques foncières forestières.

Encadré 34: Politiques foncières forestières au Bhoutan – La loi sur la protection de la forêt et de la nature de 1995

	Forces	Faiblesses
Social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès égal de tous les ménages ruraux aux produits forestiers mineurs (pâturages, fourrage, feuilles mortes, bois de feu, bambou, etc.). ▪ Fortes mesures de protection de la faune et la flore sauvages. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les agents forestiers sont davantage considérés comme des policiers que comme des agents de service ; ressentiment croissant à l'égard des gardes forestiers. ▪ Conflits de plus en plus nombreux sur les dommages causés au bétail et aux cultures par les animaux sauvages.
Economique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accent mis sur la protection du couvert forestier et reconnaissance des avantages indirects liés à l'hydro énergie, au tourisme, etc. ▪ Forte régulation de la production et de la commercialisation de bois pour prévenir la corruption. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les bénéfices économiques de produits forestiers comme le bois sont limités au gouvernement et aux personnes influentes. ▪ Génération de revenus insuffisante à partir des produits forestiers, pour les communautés, et manque d'incitations à gérer les forêts.
Ecologique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accent fortement mis sur la protection et l'augmentation du couvert forestier (actuellement plus de 72% de la zone géographique totale). ▪ Fortes mesures de protection de l'environnement et de la bio-diversité floristique et faunistique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation des terres non conforme à leurs capacités et trop biaisée par rapport au couvert forestier. ▪ La monoculture d'espèces forestières agressives domine et elle pourrait conduire à des incendies de forêts et à la dégradation de la qualité de l'habitat.
Institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mécanismes efficaces de protection, à travers un système de contrôle et de commande. ▪ La propriété des forêts communautaires et privées est reconnue en tant que politique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le département des forêts est fortement orienté sur la protection et le maintien de l'ordre ; en revanche, l'orientation vers les services rendus aux communautés est insuffisante. ▪ Connaissance insuffisante des politiques et manque de volonté de mise en œuvre les programmes en faveur des forêts communautaires (FC) et des forêts privées (FP).
Opportunités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Corriger les contradictions entre la loi sur la protection de la forêt et de la nature, et la loi sur la terre. ▪ Mettre en œuvre les programmes en faveur des forêts communautaires (FC) et des forêts privées (FP) dans l'esprit et dans la lettre. ▪ Renforcer la capacité du Département des forêts pour qu'il soit en mesure de mettre en œuvre les programmes de FC et de FP. 	

Source: ICIMOD, Duba (2006)

Leçons tirées

Objectif

- Transformer les principales forces et faiblesses identifiées dans l'analyse AFOM en leçons tirées.

Principaux éléments

L'analyse AFOM a souligné les principaux résultats des évaluations politiques. Les leçons tirées de l'examen des forces et faiblesses mises en évidence par l'analyse AFOM peuvent servir de base pour formuler des recommandations.

Outils

- L'analyse AFOM permet d'identifier les types de leçons qui peuvent être tirées des points identifiés.
- Un classement des leçons tirées au regard des politiques, institutions et processus, peut apporter aux décideurs politiques une synthèse pratique ce qui a bien marché et ce qui n'a pas bien marché dans chacun de ces champs.

Résultats attendus

Leçons tirées

- Une liste des leçons tirées classées en fonction des politiques, institutions et processus.

Exemple

Encadré 35: Leçons tirées pour les politiques, institutions et processus d'ADRD dans les régions de montagne méditerranéennes

Politiques

1. Les pays méditerranéens **ne déploient pas de stratégies gouvernementales spécifiques en matière de développement durable (DR) ou d'ADRD dans les zones de montagne.** Cela n'indique toutefois pas nécessairement un manque d'intérêt pour le développement durable de ces régions.
2. En Tunisie, toutefois, la mise en place d'une stratégie nationale pour le développement durable (SNDD) a permis d'activer des mécanismes locaux (services liés à l'Agenda 21) avec un impact sur les territoires de montagne. Les gouvernements des pays de l'Europe du sud-est semblent également très déterminés à mettre en place une SNDD. Cette initiative aura sans doute elle aussi un impact sur les territoires de montagne.
3. Dans les pays du Maghreb, les montagnes sont touchées par des stratégies importantes en terme de mise en oeuvre de l'ADRD. En général, il s'agit en premier lieu d'améliorer le niveau de vie des populations, en apportant un soutien aux catégories les plus désavantagées et en encourageant l'intégration, la diversification des activités et la compétitivité des produits agricoles. L'approche adoptée s'appuie sur la coordination entre les institutions, aux différents niveaux concernés, sur la participation de la population et des sociétés privées, sur la mise en oeuvre de processus locaux de développement et sur la mobilisation des ressources financières. Les montagnes – en tant que territoires dont les spécificités limitent les opportunités des communautés – constituent une des cibles principales de ces politiques.
4. Dans certains cas, l'adoption des stratégies d'ADRD n'est pas accompagnée par les mécanismes opérationnels appropriés. C'est le cas notamment de la stratégie marocaine de développement

rural 2020 et de la nouvelle stratégie agricole du Liban.

5. Dans tous les pays, les zones de montagne sont généralement soumises à **toute une série de politiques**, portant notamment sur les infrastructures et les services de développement dans les zones rurales, le développement social et humain, le développement local, la gestion et la protection des ressources naturelles.
6. La **sectorisation** est souvent identifiée comme une contrainte politique majeure. Il y a donc lieu de multiplier les efforts pour établir des liens et créer des synergies avec les autres politiques en cours de mise en oeuvre.
7. Les politiques sont souvent critiquées parce qu'elles **ne prennent pas en compte de façon adéquate la diversité des moyens d'existence et la vulnérabilité des populations de montagne**, et parce qu'elles ne **sont pas assez sensibles aux questions de parité hommes/femmes**. Ces insuffisances pénalisent les communautés de montagne et les groupes vulnérables, qui ne disposent pas d'un accès équitable aux opportunités d'amélioration de leurs moyens d'existence.
8. Les politiques de **protection des ressources naturelles** permettent de tirer **d'importantes leçons** pour la mise en oeuvre de l'ADRD dans les zones de montagne, dans la mesure où elles doivent s'adapter aux spécificités territoriales. L'accent qu'elles mettent sur les questions environnementales pourrait être rééquilibré par un centrage sur les questions économiques et sociales. Au Maroc, par exemple, la politique de gestion des bassins versants, principalement centrée sur les problèmes environnementaux, a évolué pour s'intéresser davantage aux questions économiques et sociales.
9. Les politiques de **décentralisation des services** et de **développement local**, souvent mises en oeuvre, sont considérées comme essentielles au développement des territoires de montagne. Elles rencontrent toutefois des **difficultés d'application**.
10. Les communautés de montagne considèrent les politiques de **diversification et d'intégration des activités** (tourisme, exploitation et gestion des forêts, commercialisation et transformation des produits agricoles, etc.) comme essentielles.
11. Des politiques de **valorisation des connaissances et de l'héritage culturel des communautés de montagne** sont nécessaires.
12. Des politiques de **contrôle des flux migratoires** sont nécessaires, dans la mesure où ces phénomènes ont un fort impact sur les ressources naturelles des montagnes et sur les tendances économiques à long terme.

Institutions

13. Dans chaque pays, diverses institutions gouvernementales sont impliquées dans la mise en oeuvre de politiques visant spécifiquement les zones de montagne et leurs communautés. Cependant, **les liens et les mécanismes de coordination et de promotion des synergies entre ces institutions sont très faibles**, ce qui constitue une contrainte majeure.
14. En ce qui concerne les mécanismes de mise en place des politiques de décentralisation, de développement local et de participation de la société civile, les **institutions** gouvernementales apparaissent souvent comme **insuffisamment préparées** et doivent faire face à de fortes contraintes, comme le manque de pouvoir financier, une capacité administrative inadéquate et une interaction insuffisante avec les acteurs locaux.
15. **L'absence ou la faiblesse d'institutions** capables de faciliter l'accès des communautés de montagne à la terre, aux services, au crédit et à la formation constitue également un point faible.
16. Dans certains pays, la présence **d'institutions gouvernementales prenant en compte les spécificités des montagnes** constitue en soi un élément de succès. On peut en trouver des exemples en Tunisie, avec l'Odesypano (Office de développement sylvo-pastoral du Nord Ouest) et en Albanie avec le MADA (Agence albanaise de développement des montagnes).

Avec des niveaux d'expérience et des mécanismes différents, ces institutions jouent un rôle clé en matière d'orientation des processus politiques, dans le but de répondre au mieux aux spécificités des montagnes et aux intérêts des communautés. Leur action s'appuie sur des synergies politiques et des partenariats forts entre les acteurs, ainsi que sur une responsabilisation politique de la société civile.

17. En règle générale, les institutions liées aux **Services nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles** (NARES) ne semblent pas suffisamment soutenues au niveau politique pour promouvoir l'ADRD dans les systèmes de montagne. Les NARES **n'apportent pas aux agriculteurs et aux communautés rurales des zones de montagne** les solutions spécifiques et diversifiées dont elles ont besoin. Les NARES devraient se centrer davantage sur les spécificités des montagnes et les moyens d'existence des populations, et établir des liens plus forts avec les communautés de montagne.
18. Les institutions gouvernementales concernées par la **protection et la sauvegarde des ressources naturelles** maintiennent un centrage fort sur les systèmes de montagne. Ce souci de sauvegarde des ressources naturelles peut **générer des conflits** avec les communautés de montagne, mais ces conflits peuvent être surmontés par la mise en place de partenariats avec d'autres institutions et les populations locales. En témoigne, au Maroc, l'expérience du HCEFLCD (Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification), qui a su surmonter les conflits en établissant des partenariats avec les services agricoles locaux considérés comme plus proches des besoins des communautés.
19. On constate un **fort engagement du secteur non gouvernemental** – du niveau international au niveau local – pour la promotion du développement des zones de montagne et l'amélioration des moyens d'existence des communautés qui y vivent. Ce secteur est très **important pour l'adoption d'approches multisectorielles**, destinées à favoriser l'interaction des ONG avec les communautés locales et à valoriser leurs capacités de médiation avec les structures gouvernementales.
20. **Le renforcement des institutions et groupes locaux** représentant la société civile constitue un élément stratégique des projets et des politiques, visant à responsabiliser les communautés locales et à répondre à un **besoin primaire** de soutien des communautés de montagne.
21. La **mise en place** d'institutions qui soutiennent la mise en œuvre d'actions conjointes au niveau national ou régional est considérée comme très importante par les acteurs, dans la mesure où elle apporte un outil de création et de partage des connaissances, et permet d'influencer les processus politiques en faveur des zones de montagne. Le processus mis en place pour le développement durable des zones de montagne de l'Europe du sud-est est considéré comme une expérience exemplaire, qui gagnerait à être reproduite dans d'autres régions de la Méditerranée. Les réseaux multi acteurs sont des outils essentiels d'apprentissage et d'échanges d'expériences entre les institutions.

Processus

22. Une des contraintes majeures qui handicape le développement des zones de montagne réside dans **l'absence de mécanismes susceptibles de créer des synergies et des complémentarités** entre les différentes politiques et institutions concernées. Des mécanismes destinés à promouvoir cette communication interactive devraient être mis en place aux niveaux central et local.

A cet égard, la stratégie de développement rural durable de l'Algérie a prévu la mise en place **d'importants mécanismes** destinés à favoriser les processus d'ADRD en renforçant la coordination et l'engagement des acteurs dans la planification locale, le suivi/évaluation et la mobilisation financière, aux différents niveaux concernés.

23. La **faible participation des communautés de montagne** aux différentes étapes politiques spécifiques constitue un facteur limitant. Cette participation reste souvent limitée au cadre des projets et ne parvient pas à s'inscrire au sein même du processus politique, ni à assurer la responsabilisation des communautés de montagne. Les phases de formulation, de suivi et

d'évaluation devraient associer les communautés de façon plus importante et plus systématique.

24. Un autre facteur limitant – même lorsque des mécanismes favorisant la participation de la société civile sont en place – réside dans **l'absence de structures et d'attitudes institutionnelles susceptibles de faciliter le dialogue et l'instauration de partenariats.**
25. **Les mécanismes** d'accès aux **opportunités financières** doivent être plus simples, plus accessibles et mieux adaptés aux besoins des régions de montagne.
26. Les outils permettant de générer des **données et des informations** destinées à soutenir la planification locale devraient être mis en place ou renforcés. Les communautés de montagne devraient être considérées comme des partenaires pour la collecte et l'exploitation des connaissances locales.
27. Il est indispensable d'instaurer des processus permettant de dresser un **inventaire des connaissances** existantes. A l'heure actuelle, il existe une quantité importante d'informations sur les régions de montagne, sur les politiques et les programmes, et sur leur mise en œuvre, mais aucune plateforme centrale sur laquelle cette information pourrait être rendue disponible n'a été mise en place. L'élaboration de bases de données et de forums sur Internet pourrait constituer une initiative importante et offrir des outils précieux pour favoriser les échanges d'informations dans toute la zone méditerranéenne.
28. La Tunisie a acquis **une expérience précieuse en matière de politiques spécifiquement adaptées au développement des territoires de montagne**, s'agissant notamment des processus de prise de décision, de la planification locale et de l'établissement de liens. Ces expériences pourraient être très utiles aux autres pays engagés dans des processus similaires.

Source: CIHEAM-IAMB (2007)

Recommandations d'améliorations

Objectif

- Aider les décideurs politiques et les institutions engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, à concevoir des ensembles de mesures politiques et des processus améliorés pour l'ADRD en régions de montagne.

Principaux éléments

A partir des grandes leçons tirées en termes de politiques, d'institutions et de processus, cette étape vise à formuler des recommandations destinées à aider tous les acteurs engagés dans la formulation et la mise en œuvre de politiques destinées à améliorer la situation actuelle. Il est essentiel, dans la formulation des recommandations, de tenir compte des liens qui existent entre les différentes leçons tirées au niveau des politiques, des institutions et des processus. Il faut également prendre en compte les potentiels et les contraintes des régions de montagne – identifiées dans cette évaluation des politiques – et trouver des solutions pour surmonter ces contraintes et exploiter ces potentialités afin de promouvoir l'ADRD dans les régions de montagne.

Outils

Ateliers nationaux et régionaux, associant à la fois les gouvernements et la société civile, pour débattre des premiers résultats des évaluations des politiques. Les participants aux ateliers devraient élaborer des recommandations pour l'amélioration des politiques, des institutions, et des processus politiques en place.

Résultats attendus

Recommandations

Sur les questions suivantes:

- 1) Comment les politiques liées au point d'entrée et autres politiques ADRD-M étudiées peuvent être améliorés au regard:
 - de leur contenu ;
 - des capacités des institutions responsables ;
 - des processus mis en œuvre pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques ;
 - des questions de gouvernance aux niveaux national, sous national, local et de leurs liens horizontaux et verticaux.
- 2) Comment les politiques, institutions et processus peuvent-ils surmonter les contraintes et tirer, de façon durable, le meilleur parti des potentialités des zones de montagne ?

Exemples

Encadré 36: Recommandations pour l'Hindu Kush-Himalaya

Les préoccupations et suggestions le plus souvent mentionnées dans les évaluations et lors de l'atelier régional, qui se recoupent quelquefois, sont résumées ci-dessous:

Politiques

1. S'appuyer sur le concept de Bonheur national brut (BNB), élaboré au Bhoutan, un concept proche de l'approche ADRD-M, en tant que voie pour la mise en œuvre de l'ADRD-M, une fois traduit dans une forme opérationnelle.
2. Adopter d'une approche plus systématique dans la formulation des politiques en mettant en place un cadre intégré pour la formulation, la promotion et l'évaluation des politiques et programmes d'ADRD-M.
3. Encourager la sensibilisation, la compréhension et l'utilisation d'une perspective spécifique montagne en tant que cadre de conception et de mise en œuvre des politiques d'ADRD-M. Ce cadre aidera également à identifier les zones et les groupes cibles.
4. Accorder une plus haute priorité au développement des ressources humaines, à l'équité et aux questions relatives aux femmes, parties intégrantes de l'ADRD-M.
5. Développer des liens efficaces et équitables avec les marchés, notamment avec l'économie des zones de plaine, pour assurer un développement bénéficiant aux populations des zones de montagne.
6. Accorder une plus grande attention à une question moins traitée mais essentielle, à savoir compléter les approches macro par des initiatives au niveau micro et assurer leur répliation.

Institutions

7. Renforcer les capacités et la coordination des agences et des départements du secteur public impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ADRD est une exigence importante pour l'ADRD-M.
8. Pour renforcer l'ADRD-M, responsabiliser les populations des montagnes par des programmes d'éducation, de renforcement des capacités de négociation et de promotion de l'autonomie.
9. Sortir des conflits organisationnels et éviter la duplication des travaux par la coordination et les complémentarités fonctionnelles entre les agences et départements gouvernementaux.

Processus

10. Constituer des bases de données vastes et complètes, et réaliser des études analytiques pour assurer la pertinence et l'intégration des politiques d'ARDR-M.
11. Renforcer les interactions entre acteurs à différents niveaux afin de trouver un juste équilibre entre les approches et processus « descendants » et « ascendants » nécessaires pour promouvoir l'ARDR-M.
12. Réformer les institutions pour renforcer la participation de la population locale dans le travail d'élaboration et de mise en œuvre des politiques, dans le cadre d'une véritable décentralisation.
13. Sensibiliser les acteurs locaux et renforcer leurs capacités pour mieux les associer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et des programmes, à travers une approche ascendante.
14. Rationaliser les priorités en matière d'allocation de ressources et d'investissements entre les zones de montagne et de plaine par une meilleure connaissance des spécificités des zones de montagne.
15. Améliorer la mobilisation des ressources pour éviter les dangers d'une trop grande dépendance par rapport aux bailleurs de fonds; à cet égard, il est essentiel, pour la promotion de l'ARDR-M, d'exploiter davantage les complémentarités entre le secteur public et le secteur privé.
16. Synthétiser et mutualiser les expériences précédentes en matière d'élaboration des politiques et de mise en œuvre des interventions. Cette approche permettra à la fois de construire les futures approches sur des bases plus solides et de donner plus de dynamisme et d'efficacité à l'ARDR-M.

Source: ICIMOD (2006)

Une série de recommandations a été également produite en Amérique centrale. Elles portaient spécifiquement sur une question identifiée comme primordiale, l'amélioration de la visibilité des potentialités des montagnes dans la région.

Encadré 37: Propositions pour faire connaître les potentialités des terres en pente

- Identifier et **mettre en évidence les potentialités** des terres en pente, en encourageant les études d'évaluation économique et en diffusant les résultats parmi les décideurs de tous niveaux et les organisations d'habitants.
- **Renforcer le niveau d'organisation** des producteurs et des populations des terres en pente.
- **Utiliser les capacités des gouvernements et des organisations locales** pour renforcer la synergie entre les familles organisées et les autorités locales proches de cette problématique.
- **Réaliser un travail intersectoriel et coordonné** entre les institutions et les organisations de développement, et établir une synergie avec les institutions situées en dehors du secteur agricole et environnemental mais possédant des compétences relatives aux terres en pente.
- **Renouveler l'expérience des systèmes d'information environnementale** pour établir des systèmes de suivi et de gestion de l'information.
- Recueillir **et rapporter les expériences** des projets et programmes spécifiques aux terres en pente.
- **Considérer les apports fiscaux** des terres en pente par rapport aux autres secteurs de l'économie, afin de convaincre les décideurs publics et privés des avantages d'investir dans ces zones.

Source: PASOLAC (2005)

Propositions d'activités de suivi

Objectif

- Formuler des suggestions **d'actions concrètes** qui s'appuient sur les forces et opportunités actuelles, et permettent de surmonter les faiblesses et les contraintes.

Principaux éléments

A partir des recommandations formulées, la formulation de **propositions d'activités de suivi** susceptibles de conduire à des actions concrètes aux niveaux national ou décentralisé peut être considérée comme un apport majeur des évaluations des politiques d'ARDR-M. On peut également espérer que les acteurs qui ont été largement associés à la mise en œuvre de ces évaluations – à divers niveaux de gouvernance – s'approprient ces résultats et seront incités à continuer à jouer un rôle actif dans la réalisation des activités de suivi proposées.

Outils

Organisation d'ateliers nationaux et régionaux rassemblant les principaux acteurs du gouvernement et de la société civile, pour formuler des propositions d'activités de suivi et obtenir l'engagement de ces acteurs à les mettre en œuvre concrètement sur le terrain.

Résultats attendus

Propositions d'activités de suivi

- Des activités pouvant renforcer la formulation des politiques et des processus de mise en œuvre, et ouvrir la voie à l'élaboration de politiques améliorées, de trains de mesures politiques et de processus d'ARDR dans les régions de montagne.

Exemples

Encadré 38: Propositions d'activités de suivi dans le bassin méditerranéen

1. Promouvoir la mise en place de **conventions régionales** spécifiques pour l'ARDR dans les zones de montagnes (comme dans la région de l'Atlas) et leur connexion avec d'autres processus élaborés en matière d'ARDR (comme dans la région de montagnes de l'Europe du sud-est).
2. Soutenir les **mécanismes de mise en réseaux** des conventions de montagne mises en place au niveau méditerranéen, pour faciliter les échanges d'expériences et les collaborations. Ces dispositions pourraient déboucher sur l'élaboration d'une stratégie méditerranéenne de développement des zones de montagne.
3. Soutenir la mise en place de réseaux entre les acteurs clés – au niveau national – afin de promouvoir la réalisation **d'études de cas** centrées sur l'analyse des processus politiques. Il s'agit d'une étape importante qui permettra de tirer des enseignements pour la mise en place de l'ARDR dans les zones de montagne (stratégie de développement rural durable en Algérie, programme consultatif agricole dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et autres mécanismes de ce type).
4. Soutenir la mise en place d'un groupe de travail multi acteurs pour la région, chargé de transformer les leçons tirées et les recommandations proposées en un **plan d'action** méditerranéen susceptible d'être débattu au cours d'un second atelier régional qui doit être organisé dans la zone de montagne de l'Europe du sud-est.

5. Mettre en place un réseau et organiser des ateliers destinés à promouvoir **la coordination et les échanges d'expériences entre les projets existants** en matière d'ARDR dans les zones de montagne.
6. Organiser des **programmes de formation** destinés à renforcer le cadre institutionnel de mise en oeuvre de l'ARDR-M. Ces modules de formation viseront particulièrement les formateurs et porteront sur l'évaluation des processus politiques d'ARDR-M. Ils permettront de recueillir, aux niveaux national et local, l'information nécessaire pour soutenir les processus politiques (formulation, suivi et mise en oeuvre).
7. Mettre en place une **plateforme de connaissances**, accessible à tous les acteurs et rassemblant les études de cas les plus significatives, les projets de montagne, les résultats des recherches; cette plateforme pourrait également comprendre une base données élaborée en partenariat avec diverses organisations internationales et destinée à partager les connaissances et les expériences, à diffuser l'information et à promouvoir de nouvelles interventions visant spécifiquement les zones de montagne.
8. Soutenir les **mécanismes nationaux** susceptibles de faciliter l'accès des acteurs à l'information et aux expériences capitalisées par le projet ARDR-M, de favoriser la création de réseaux d'acteurs à tous les niveaux et de promouvoir les activités conjointes. Ces activités pourraient démarrer au Maroc et au Liban où deux études de cas ont déjà été réalisées dans ce domaine.

Source: CIHEAM-IAMB (2007)

Encadré 39: Propositions d'activités de suivi dans l'Hindu Kush-Himalaya

Les participants à l'atelier régional ont hiérarchisé les activités de la manière suivante:

Au niveau national

Bhoutan

- Conduire des études complémentaires sur les marchés fonciers, ainsi que sur les systèmes fiscaux et administratifs, éléments essentiels pour concevoir et mettre en oeuvre une politique plus globale en matière d'utilisation des terres et un agenda de réforme agraire plus équitable.
- Evaluer les besoins de renforcement des capacités des élus et des administrations locales, et élaborer et mettre en oeuvre un programme de formation dans ce domaine.

Chine – Province du Sichuan

- Conduire des études pour évaluer l'élaboration des politiques et les processus de mise en oeuvre dans la chaîne du Hengduan.
- Organiser un atelier de consultation au niveau provincial (avec une participation des agences du gouvernement central) pour examiner les résultats des études de cas.

Inde – Etat du Sikkim

- Identifier et analyser les entreprises liées à l'horticulture ayant réussi et mettre en place des coopératives et des groupes pour valoriser la production et la commercialisation.
- Conduire une étude destinée à évaluer l'importance des questions relatives aux systèmes fonciers, à l'héritage et à la fragmentation des propriétés, et proposer des options pour résoudre les problèmes.
- Conduire une étude de faisabilité détaillée sur la 'bio attitude', politique adoptée par l'Etat, pour identifier les produits à fort potentiel ainsi que les mesures pour faire face aux contraintes et aux obstacles.

Népal

- Etudier les opportunités pour l'adoption de l'agriculture biologique dans le cadre du PPA.
- Etudier les effets de la suppression des subventions sur les engrais, y compris sur la sécurité alimentaire.

Au niveau régional

- Renforcer les capacités des acteurs à différents niveaux en termes d'analyse, de formulation des politiques, de négociation et de plaidoyer.
- Identifier et rendre opérationnelles les méthodologies et approches de formulation des politiques en recherchant une intégration entre les niveaux micro et macro.
- Approfondir les analyses institutionnelles dans les quatre pays afin d'identifier les mécanismes qui permettront d'enrichir la formulation des politiques et des plaidoyers.
- Renforcer les capacités des populations des montagnes à identifier les problèmes et renforcer leurs compétences en matière de négociation.
- Sensibiliser les responsables des gouvernements locaux, les assemblées élues, les sociétés civiles, les groupes de pression et les coopératives agricoles à la nécessité de mieux comprendre et promouvoir de bonnes politiques en matière d'ADRD.
- Etablir des mécanismes de mutualisation des expériences au niveau régional afin de multiplier les entreprises fondées sur les produits de niche des montagnes, à partir des expériences réussies.
- Faciliter les échanges d'expertises sud/sud en matière de développement des montagnes.
- Mettre en place un réseau virtuel d'échanges d'expériences, de points de vues et de préoccupations sur les questions relatives aux montagnes.
- Dans le futur, construire les approches à partir d'expériences réussies, de manière à améliorer l'efficacité et à rendre plus dynamique l'approche ADRD-M.

Source: ICIMOD (2006)

Bibliographie

Alirol, Philippe. (2004) Stratégies nationales de développement durable dans la région méditerranéenne. Rapport préparé par le Plan d'action pour la méditerranée (PAM), Secrétariat de la commission méditerranéenne sur le développement durable (CMDD)

Asmar (2006) SARD-M Policy Assessment in Lebanon. Participatory and Negotiated Territorial Development: Preliminary Results for SARD in Lebanese Mountain Territories. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>)

Azzabi, Azzedine. (2006) « Indicateurs et référentiels pour le suivi de la réforme agraire et du développement rural ». Document préparé pour la conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRARDR), Porto Alegre, 10 mars 2006.

Banskota, Mahesh (2006) "Sustainable Agriculture and Rural Development in Mountain Areas (SARD-M): The Case of the Agriculture Perspective Plan." Katmandu: ICIMOD. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>)

Blaikie, Piers and John Soussan. "Understanding Policy Processes". Livelihood-Policy Relationship in South Asia, Document de travail n° 8. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.geog.leeds.ac.uk/projects/prp/pdfdocs/policyprocess.pdf>)

Blaikie, Piers M. and Syed Zahir Sadeque (2000) Policy in High Places: Environment and Development in the Himalayan Region. Katmandu: ICIMOD.

CIHEAM-IAMB. (2007) Projet d'agriculture et de développement rural durables dans les régions de montagne (ARD-M). Région méditerranéenne ; Synthèse. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>)

Dalal-Clayton, Barry and Stephan Baas (2002) Sustainable Development Strategies: A Resource Book. OECD DAC/UNDP. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.nssd.net/working/resource/indexa.htm>)

Duba, Sangay et al. (2006) "Land Use Policies and Sustainable Agriculture and Rural Development in the Mountains: A Case Study of Bhutan." Bhutan: RNRRC Bajor. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>)

FAO (1997a) Expériences de la FAO en matière de développement rural décentralisé. Décentralisation et développement rural (FAO) n°1 FAO, Rome (Italie). Division du développement rural. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <ftp://ftp.fao.org/sd/SDA/SDAR/D01E.pdf>)

FAO (1997b) Directives pour intégrer la durabilité de l'agriculture et du développement rural dans les politiques agricoles. FAO Politiques agricoles et développement économique n°4. (Rédigé par Hardaker, J. Brian) Rome: FAO. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/docrep/w7541E/w7541e00.htm>)

FAO (2003) Approche méthodologique du développement rural: le développement territorial et négocié (DTN). Document de travail. Division du développement rural de la FAO.

FAO (2004a) Approche du développement rural: le développement territorial participatif et négocié (DTPN). Rome, FAO. (Disponible à l'adresse Internet suivante: http://www.fao.org/sd/dim_pe2/pe2_050402_en.htm)

FAO (2004b) « Projet multi donateurs pour une agriculture et un développement rural durables régions de montagne (ARD-M) ». Document de projet du Programme de coopération FAO/Gouvernement.

FAO (2005) « Agriculture et développement rural durables (ADRD): bonnes pratiques agricoles (BPA) » Document présenté à la 19^{ème} session du Comité de l'agriculture, Rome, 13-16 avril 2005. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <ftp://ftp.fao.org/unfao/bodies/coag/coag19/j4236e.doc>)

Ginovska, Jasmina. (2007) Assessment of strengths and weaknesses of mountain policies in South East Europe: Rapport national de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine

Graham, John et al. (2003) "Principles for Good Governance in the 21st Century." Dossier politique n°. 15. Ottawa: Institut de la gouvernance. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.iog.ca/publications/policybrief15.pdf>)

ICIMOD. (2006) Assessment of SARD-M Policies in the Hindu Kush-Himalayas: Synthèse. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>)

Jodha, N.S. (1990) A Framework for Integrated Mountain Development. MFS Series No. 1. Katmandu: ICIMOD.

Jodha, N.S. (1993) Perspectives on Poverty-generating Processes in Mountain Areas. MFS Series No. 34. Katmandu: ICIMOD.

Karl, Marlee (2002) « Réforme politique participative du point de vue des moyens d'existence durables: examen des concepts et des expériences pratiques ». Document de travail sur les moyens d'existence durables n°3, Sous-programme de participation, politique et gouvernance locale. FAO, Rome. (Disponible à l'adresse Internet suivante: http://www.fao.org/sd/dim_pe4/pe4_050501_fr.htm)

Keeley, James and Ian Scoones. (1999) "Understanding Environmental Policy Processes: A Review". IDS Document de travail n° 89. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/wp/wp89.pdf>)

Moreno, Alonso, David Rodríguez et Wilson Otero (2007) Mejora de las políticas de apoyo para el desarrollo sostenible de las montañas – Equateur. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>)

Moreno, Alonso, David Rodríguez et Wilson Otero (2006) Mejora de las políticas de apoyo para el desarrollo sostenible de las montañas – Colombie. GMP-CIP. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>)

OCDE. (2001) Guide pratique pour les stratégies de développement durable. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.nssd.net/pdf/gsuse.pdf>)

OECD DAC. (2001) Lignes directrices du CAD: Stratégies de développement durable. OCDE: Paris. (Disponible à l'adresse Internet suivante: http://www.oecd.org/document/40/0,2340,en_2649_201185_2670312_1_1_1_1,00.html)

PASOLAC (2005) Evaluation des politiques d'agriculture et de développement rural durables dans les terres en pentes: le cas de l'Amérique centrale. Synthèse. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/common/ecg/2373/fr/PASOLACSummaryENFINAL.pdf>)

Ravera, Frederica (2006) Organiser un processus de participation et de négociation pour le développement territorial en régions de montagne: l'expérience de la zone centrale de la Province de Huancavelica (Pérou). Synthèse. CEPES. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>).

Rodríguez et al. (2006) Des solutions pour promouvoir le développement durable en montagnes – Lima, Pérou: Programme mondial de la montagne (GMP), Centre international de la pomme de terre (CIP). (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>).

SARD-M Project (2005) « Valorisation des externalités positives dans le cadre du projet ADRD-M » (Disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/2900/index.html>)

Skreli, Engjell. (2007) Evaluation des forces et faiblesses des politiques de montagne dans l'Europe du sud-est: Rapport national de l'Albanie. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>).

Tar, Dragana. (2007) Evaluation nationale des politiques, institutions et processus d'ADRD dans les Carpates (Serbie) (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/Communi/620/index.html>).

UNDESA (1992) Agenda 21. Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. (Disponible à l'adresse Internet suivante: <http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/index.htm>)

UNDESA (2002) Guide de préparation d'une stratégie nationale de développement durable: gérer le développement durable pour le nouveau millénaire. Document de travail n° 13 (DESA/DSD/PC2/BP13). (Disponible à l'adresse Internet suivante: http://www.un.org/esa/sustdev/publications/nsds_guidance.pdf)

PNUE/ISCC (2005) « Consultation politique sur l'agriculture et le développement rural durables (ADRD) dans les Carpates ». Rapport provisoire. Vienne: PNUE/ISCC.

Questionnaire 1

Initiatives et stratégies nationales de développement durable en région méditerranéenne

Ce questionnaire est extrait de l'ouvrage d'Alirol (2004), Stratégies nationales de développement durable en région méditerranéenne, ébauche de rapport pour le Secrétariat pour la Commission Méditerranéenne sur le Développement Durable (CMDD).

Questionnaire sur les initiatives et stratégies nationales de développement durable en région méditerranéenne

Cadres stratégiques

- Quels sont les principaux cadres stratégiques en matière de développement durable ?
- Quels sont les axes essentiels, les principes et les domaines prioritaires ?
- Quels sont les accords institutionnels et procédures qui interviendront dans la préparation, la mise en oeuvre et le suivi ?
- Existe-t-il un lien entre les différents cadres stratégiques et des relations avec la prise de décision et la planification nationales et d'ordre général ?

Processus et mécanismes

(i) Parvenir à l'intégration et à la convergence des politiques

- Comment les préoccupations de développement durable sont-elles prises en compte dans les politiques sectorielles, dans la planification et la budgétisation centrales ?
- Comment les instruments réglementaires fiscaux contribuent-ils à l'intégration ?
- Les mécanismes de décentralisation favorisent-ils la préparation de l'Agenda 21 local ?
- Comment les cadres nationaux prennent-ils en compte les initiatives régionales et les accords internationaux ?

(ii) Participation des parties prenantes à la prise de décision et aux partenariats

- Quel mécanisme existant permet de représenter les parties prenantes dans la création et la mise en oeuvre du cadre stratégique ?
- Quelles formes de consultation régulière ont été utilisées pour engager les différentes parties prenantes et dépasser les frontières sectorielles ou géographiques ?
- Quels sont les systèmes d'information et de communication utilisés pour informer et sensibiliser sur les questions de développement durable ?
- Quels partenariats ont été établis ?

(iii) Gérer et édifier une base de connaissances

- Quels outils ou systèmes existants permettent de mieux comprendre l'état des ressources, leur évolution en termes qualitatifs et quantitatifs, et la pression dont elles font l'objet ?
- Comment la diversité des savoirs des différentes parties prenantes s'insère-t-elle dans les décisions politiques ?
- Quels systèmes déjà en place permettent d'évaluer les résultats du processus de développement durable ?
- Quelles sont les mesures prises pour renforcer les connaissances et les capacités des différentes parties prenantes ?

Systèmes de gestion

- Une institution joue-t-elle un rôle de catalyseur et de responsable de la coordination ?
- Quels en sont les mandats et les structures organisationnelles ? Qui en est membre (et qui la préside) ?

Questionnaire 2

Identification et évaluation des rôles et interactions des principales institutions dans la région méditerranéenne

Institutions

a. Quels types d'institutions sont associés au processus du projet ?

Niveau	Institution	Rôle joué
Niveau macro		
Niveau méso		
Niveau micro		

Macro = concerne l'ensemble du pays.

Micro = ne concerne que des secteurs particuliers, les districts, les communes, les villages, le voisinage ou des groupes.

Méso = C'est le niveau intermédiaire, entre le macro et le micro, ou entre le niveau d'élaboration des politiques et le niveau d'exécution des services. C'est un niveau indispensable aux deux autres. En terme gouvernemental, il pourrait s'agir des autorités et services au niveau provincial ou régional. D'autres organisations, comme les fédérations ou les associations régionales d'agriculteurs, se situent également à ce niveau (Pour plus d'informations, voir le Glossaire annoté de la terminologie des moyens d'existence durables, FAO 2004, révisé en mai 2004).

b. Avec quelle efficacité les institutions travaillent-elles entre elles ? Existe-t-il des synergies ou des conflits ?

	Inst. 1	Inst. 2	Inst. 3	Inst. 4	Inst. 5	Inst. 6
Inst. 1						
Inst. 2						
Inst. 3						
Inst. 4						
Inst. 5						
Inst. 6						

Bonnes synergies (3)

Faibles synergies (2)

Conflits (1)

c. Quelles autres institutions mériteraient d'être prises en compte dans le processus ?

Source: CIHEAM-IAM Bari (2006)

Questionnaire 3

Identification des principales stratégies et politiques pour le développement durable et l'ADRD-M

Données des partenaires répondant au questionnaire

Nom des informateurs	Institutions/organisations	Rôle dans les institutions	E-mail

Données des autres informateurs clé interrogés

Nom des informateurs	Institutions/organisations	Rôle dans les institutions	E-mail

A partir des concepts acquis, veuillez rassembler l'information requise pour la définition des **cadres actuels de la stratégie nationale de développement durable et d'ADRD dans les zones de montagne**, en vous référant au schéma ci-dessous.

L'Agenda 21 constitue le plan d'action mondial pour le développement durable, approuvé à Rio de Janeiro au cours de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Tous les pays participants qui ont approuvé ce plan d'action se sont engagés à promulguer les directives de l'Agenda 21 et de traduire les concepts de développement durable en actions concrètes. Les pays se situent à des stades différents en matière de mise en œuvre du processus de développement durable. Certains pays disposent déjà de Stratégies nationales de développement durable (SNDD), alors que d'autres n'ont mis en place que certaines composantes, ou n'ont entrepris aucune action.

1. Existe-t-il, dans votre pays des mécanismes nationaux de coordination du développement durable susceptibles de mettre en œuvre les directives de l'Agenda 21 et les processus de développement durable en règle générale (Conseils, Commissions, Groupes de travail interministériels, par ex.) ? Merci de donner des détails sur les mécanismes et sur les principaux acteurs engagés.

2. Est-ce que ces mécanismes nationaux de développement durable travaillent à l'élaboration d'une Stratégie nationale de développement durable (SNDD) ? Sont-ils motivés pour le faire ? Merci de donner des détails sur ce point.

3. La SNDD est-elle centrée sur l'agriculture et le développement rural durables (ADRD) et/ou sur les zones de montagne. Merci de donner des détails sur ces aspects et sur les institutions qui en sont responsables.

Centrage sur	Description du centrage	Institutions concernées	
		Nom	Description
L'ADRD			
Les montagnes			

4. Si les mécanismes nationaux de coordination et la SNDD n'ont pas encore été créés, existe-t-il des institutions publiques susceptibles de prendre des décisions en matière d'agriculture et de développement rural (Ministères de l'agriculture, de l'environnement, Système national de recherche et de vulgarisation par ex.) et de concevoir des stratégies de promotion de l'ADRD et/ou du développement durable (DD) dans les zones de montagne ? Merci de donner des détails sur ces points et sur les principales mesures/actions prises pour leur mise en œuvre.

Centrage sur	Institutions concernées	Stratégies établies	Mesures/actions
ADRD			
DD dans les zones de montagne			
Autres			

5. Les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricole (SNRVA) sont d'une importance capitale pour la promotion du processus d'ADRD. Existe-t-il dans votre pays une politique établie et/ou en cours d'établissement visant à introduire les principes de l'ADRD dans le SNRVA ? Est-elle centrée sur les spécificités des montagnes ?

Centrage sur	Politiques de recherche et vulgarisation	Politiques des systèmes de recherche	Politiques des services de vulgarisation
ADRD			
Montagnes			
Autres			

6. Connaissez-vous d'autres politiques sectorielles dont les impacts sont (ou pourraient être) significatifs pour l'ADRD dans les régions de montagne ? (voir la classification des politiques mentionnée dans le document de la FAO: Cadre pour une évaluation rapide des politiques d'ADRD en régions de montagne).

Politique	Secteur	Mesures/actions promues	Spécificités des montagnes (contraintes, diversité, potentialités)			Piliers de l'ADRD (économique, social, environnemental, institutionnel)			
			C	D	P	E	S	E	I
1									
2									
3									
.....									

Les effets/impacts des politiques pourraient être codés dans la matrice de la façon suivante:

D = Défavorable

N = Neutre

F = Favorable

Autres informations sur l'impact des politiques:

Questionnaire 4

Processus politique dans le bassin méditerranéen

En ce qui concerne le projet, reconnaissez vous un des processus suivants qui, selon la méthodologie de la FAO, se réfèrent aux principes de l'ARD et les mettent en œuvre ?

(Pour plus de détails, sur les typologies des processus, merci de vous référer au projet FAO ARD Montagnes (2005), *Cadre pour une évaluation rapide des politiques d'ARD en régions de montagne*).

- a. **Processus politique** (c'est-à-dire engagement des hauts dirigeants et autorités locales à l'égard du développement durable ; mécanismes d'engagement de tous les acteurs, etc.)

- b. **Processus participatifs** (c'est-à-dire forme des consultations, systèmes de communication, mécanismes de pilotage, équilibre et liens entre les approches verticales et horizontales, expertise technique et locale des acteurs, etc.)

- c. **Processus techniques** (c'est-à-dire mécanismes et accords institutionnels destinés à assurer la convergence, la complémentarité, la cohérence et la coordination des politiques ; capacités humaines et institutionnelles, outils et systèmes de partage de l'information, résolution des conflits, élaboration de consensus, équilibre entre les connaissances techniques et les savoirs locaux ; suivi et évaluation des systèmes, responsabilité, etc.).

- d. **Mobilisation financière** (c'est-à-dire fonds disponibles en quantité suffisante, dépendance par rapport au financement des donateurs, durabilité des formes de financement pour assurer les activités des politiques d'ARD-M, etc.).

Source: CIHEAM-IAM Bari (2006)

Questionnaire 5

Questions posées sur les processus politiques au cours de l'évaluation des politiques conduite dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine

- Les processus participatifs suivants sont-ils utilisés ?

A: Les formes de consultation, les systèmes de communication pour éduquer et impliquer tous les acteurs dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre des politiques d'ARD-M, les mécanismes de pilotage.

B: Equilibrer et lier les approches horizontales et verticales, l'expertise technique et locale.

- Quelles sont les capacités humaines et institutionnelles, les outils et les systèmes mobilisés pour recueillir et intégrer les informations nécessaires à la formulation des politiques ?

- Quels sont les capacités de gestion et les systèmes de partage de l'information, de résolution des conflits, d'élaboration des consensus, d'équilibre entre les connaissances techniques et les savoirs locaux, etc. ?

- Quels types de systèmes de suivi et d'évaluation permettent d'assurer la responsabilité ?

Source: BFSD, Ginovska (2007)

Annexe 1: Stratégies nationales de développement durable

L'Action 21 voit dans les **stratégies de développement durable** un moyen de transformer le concept de développement durable en actions concrètes. Il est essentiel de comprendre les questions clés qui accompagnent la formulation et la mise en œuvre de ces stratégies, dans la mesure où elles ont un impact sur l'analyse des politiques ADRD-M.

Une stratégie de développement durable est un **processus** de réflexion et d'action **coordonné, participatif et itératif**, visant à atteindre des objectifs économiques, écologiques et sociaux **d'une manière équilibrée et intégrée** aux niveaux national et local.

Le processus **comprend l'analyse de la situation, la formulation de politiques et plans d'action, leur mise en œuvre, suivi et revue régulière**. Il s'agit d'un **processus cyclique et interactif** de planification, participation et action, où l'accent est mis davantage sur les objectifs de durabilité et sur les progrès effectués en ce sens, que sur la production d'un "plan" en tant que produit final. (UNDESA 2002, p. 8)

En passant en revue les expériences pratiques des pays en termes de formulation et de mise en œuvre de stratégies de développement durable, le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE a découvert que les approches fructueuses partagent des caractéristiques communes. La mise en œuvre de stratégies de développement durable permet de tirer neuf leçons majeures et démontre que les principes indiqués dans l'encadré suivant sont de réels facteurs de succès lorsqu'ils sont mis en pratique.

Encadré 1: Liste des neuf leçons

- 1) Etablir une vision à long terme, fixer des priorités et parvenir à l'intégration;
- 2) Appropriation des stratégies;
- 3) Engagement à long terme;
- 4) Assurer une réelle participation;
- 5) Analyse;
- 6) Convergence, complémentarité, cohérence et coordination entre les cadres de travail nationaux à tous les niveaux;
- 7) Capacités et systèmes de gestion stratégiques;
- 8) Identifier les indicateurs, établir des systèmes de suivi et responsabiliser;
- 9) Ressources financières pour les stratégies.

Source: Chapitre 4 des lignes directrices CAD (OCDE CAD 2001, pp. 35-54)

En analysant les expériences de la dernière décennie et les pratiques d'aujourd'hui en terme de mise en œuvre de stratégies de développement durable, l'UNDESA a pour sa part découvert que les **stratégies sérieuses et efficaces** ont en commun les éléments suivants.

- **Appropriation par le pays et fort engagement politique**
- **Objectifs économiques, sociaux et environnementaux intégrés par delà les clivages sectoriels, territoriaux ou entre les générations**
- **Large participation et partenariats réels**
- **Renforcement des capacités et construction d'un environnement favorable**
- **Priorité aux résultats et aux moyens de mise en œuvre.**

Encadré 2: Principes essentiels pour des stratégies de développement durable

Les principes énumérés ci-dessous sont ceux auxquels devrait obéir toute stratégie de développement durable. Ils sont **tous d'égale importance et il n'y a pas lieu d'établir de priorité entre eux**. Ils ne s'apparentent pas à une liste de critères à respecter, mais plutôt à un ensemble de processus et de résultats qu'il serait souhaitable de mettre en place et d'obtenir et qui sont tout à fait susceptibles d'être adaptés en fonction des conditions locales.

• Une démarche centrée sur les besoins humains

Une stratégie efficace doit s'appuyer sur une démarche centrée sur les besoins des populations concernées pour garantir des effets bénéfiques à long terme sur les groupes désavantagés et marginalisés, comme les pauvres.

• Une ambition à long terme largement partagée

Les cadres de planification stratégique ont davantage de chance de mener au succès s'ils donnent corps à une ambition à long terme inscrite dans un calendrier précis et suscitant l'adhésion des parties prenantes. Parallèlement, ils doivent prévoir des moyens permettant de faire face aux contraintes et aux évolutions qui peuvent se manifester à court et à moyen termes. Tous les partis politiques doivent souscrire à l'ambition que le pays s'est donné de sorte que les membres d'un nouveau gouvernement arrivant au pouvoir ne puissent considérer qu'une stratégie donnée correspond uniquement aux avis ou aux choix de leurs prédécesseurs.

• Un processus global et intégré

Les stratégies de développement durable doivent, si possible, concilier les objectifs économiques, sociaux et environnementaux, et sinon prévoir des arbitrages qui s'opéreront dans le cadre de négociations. Les droits et les besoins éventuels des générations futures doivent impérativement intervenir dans ce processus.

• Un processus ciblé assorti de priorités budgétaires précises

Une stratégie de développement durable doit être pleinement intégrée dans le processus budgétaire de sorte que chaque programme d'action soit doté des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qui lui ont été assignés et ne reste pas une liste de vœux pieux. À l'inverse, l'établissement des budgets doit être guidé par un ordre de priorité clairement défini. Les contraintes de temps et en termes de capacités auront des répercussions sur la réalisation des objectifs visés. Il faut que ces objectifs soient stimulants, mais réalistes par rapport à ces contraintes.

• Un processus guidé par une analyse complète et fiable

La définition des priorités doit être fondée sur une analyse complète de la situation et des évolutions et risques prévisibles, tenant compte des liens qui peuvent exister entre les enjeux locaux, nationaux et mondiaux. Cette analyse doit également porter sur les contraintes externes qui s'exercent sur un pays, celles résultant par exemple de la mondialisation ou des effets du changement climatique. Elle doit être fondée sur des données fiables et vérifiées relatives aux conditions, aux contraintes et aux mesures prises sur le plan environnemental, social et économique, ainsi que sur les corrélations entre ces différents aspects et les objectifs et indicateurs de la stratégie. Il faut veiller à ce que les **capacités locales en matière d'analyse** et de collecte d'informations soient pleinement mises à profit et à ce que les différents points de vue des parties prenantes soient dûment pris en considération.

• Des dispositifs de suivi, de mise à profit de l'expérience et d'évaluation

Le suivi et l'évaluation doivent s'effectuer au moyen d'**indicateurs** définis et être intégrés aux stratégies de façon à permettre de conduire le processus, de mesurer les progrès, de tirer les enseignements de l'expérience, de les faire partager et d'alerter les responsables lorsqu'un changement d'orientation s'impose.

• Un processus dirigé par le pays et pris en main au niveau national

Dans le passé, les stratégies mises en oeuvre ont souvent contribué à accentuer les contraintes externes et à durcir les exigences des organismes de développement. Il est essentiel que les pays prennent l'initiative et maîtrisent le processus d'élaboration de leurs propres stratégies si l'on veut que celles-ci s'inscrivent dans la durée.

• Un engagement politique à haut niveau et des institutions influentes pour conduire le processus

Cet engagement, sur le long terme, est capital pour que les changements voulus dans l'action gouvernementale et les institutions puissent avoir lieu, pour que les ressources nécessaires soient mobilisées et pour que la responsabilité de la mise en oeuvre de la stratégie soit clairement attribuée.

• Une volonté de construire sur l'existant

Une stratégie de développement durable ne doit pas être envisagée comme un nouveau processus de planification, mais comme une initiative destinée à bâtir sur ce qui existe déjà dans le pays, de façon à favoriser la **convergence, la complémentarité et la cohérence** entre les différents cadres et processus de planification. Elle doit donc être gérée dans le souci de coordonner les mécanismes et processus en place et de déceler les risques de conflit éventuels pour mieux les prévenir. Il est possible pour ce faire de solliciter le concours d'un intervenant indépendant et neutre chargé de jouer le rôle de médiateur. Les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes au processus d'élaboration de la stratégie et les relations entre elles doivent être précisées dès le départ.

• Un processus réellement participatif

Une large participation peut aider à ouvrir le débat en intégrant de nouvelles idées et de nouvelles sources d'informations, à mettre en évidence les questions qui doivent être abordées, à permettre aux problèmes, aux besoins et aux préférences de s'exprimer, à évaluer les capacités nécessaires pour agir et à dégager un consensus autour des mesures qui doivent être prises pour faciliter la mise en oeuvre de la stratégie. L'administration centrale doit être associée au processus, mais des dispositifs faisant intervenir un **grand nombre de parties prenantes**, dont les services décentralisés, le secteur privé et la société civile, ainsi que des groupes plus marginaux, doivent également être institués. Il faut pour cela des moyens de communication et d'information efficaces favorisant la transparence et la reddition de comptes.

• Un processus qui assure la liaison entre le niveau national et le niveau local

Les stratégies de développement durable doivent être des **processus itératifs à double sens**, à chaque niveau et entre le niveau national et les niveaux décentralisés. Les principaux principes et orientations stratégiques devront être définis au niveau central (pour tout ce qui relève de compétences essentielles, notamment les politiques économique, budgétaire et commerciale, la réforme de la législation, les affaires internationales et les relations extérieures, etc.) tandis que les détails relatifs à la planification, à la mise en oeuvre et au suivi devront être arrêtés à un niveau décentralisé, moyennant les transferts de ressources et de compétences nécessaires.

• Un processus qui s'appuie sur les compétences existantes et les valorise

Dès l'origine du processus d'élaboration d'une stratégie, il importe d'évaluer les capacités politiques, institutionnelles, humaines, scientifiques et financières éventuellement disponibles au sein de l'Etat, sur le marché et dans la société civile. Le cas échéant, il convient de prendre des dispositions pour développer les capacités nécessaires dans le cadre du processus stratégique. Une stratégie doit permettre d'optimiser l'utilisation des compétences et des capacités locales tant au sein de l'administration qu'en dehors des instances publiques.

Source : OCDE (2001), p. 27

Processus méthodologique utilisé en Amérique centrale

Le travail fut un processus dynamique permettant de valider quelques outils et d'en pratiquer d'autres, grâce à des recherches menées sur différents sites Internet. La méthodologie employée, conformément à un des fondements de l'ADRD, fut éminemment participative et engagea donc de manière directe:

- Des fonctionnaires chargés de la gestion de politiques publiques d'ADRD au niveau central et départemental/régional, dans les différents ministères et les institutions du secteur agricole et environnemental, les services de base, le tourisme, etc., dans tous les pays d'Amérique centrale,
- Des maires et des employés municipaux,
- Des représentants d'associations, de coopératives, d'associations professionnelles de producteurs, d'artisans, de femmes et de peuples autochtones,
- Des organisations non gouvernementales offrant des services de soutien technique et financier au secteur productif et commercial rural,
- Des consultants ainsi que des experts régionaux et nationaux,
- Des employés d'agences et de programmes de coopération internationale comme la FAO, le COSUDE et PASOLAC,
- Des représentants d'instances de coordination entre le gouvernement et la société civile: Comités de développement départemental ou municipal, Commission régionale sectorielle agricole,
- La Corporation privée horticole du Costa Rica.

La réalisation de cette étude a entraîné l'application de diverses techniques conformément au cadre méthodologique de la FAO ainsi que d'autres techniques mises au point par la consultante principale. Le processus méthodologique suivant a été adopté:

1 Collecte de matériel de base

Cette phase a permis l'obtention d'informations clé, aussi bien au niveau documentaire qu'aux niveaux de la perception et de l'évaluation des politiques d'ADRD, grâce aux entretiens avec des personnes étroitement liées à ce thème. Les étapes de travail ont été les suivantes:

a) Sessions préliminaires de travail avec les experts

Dans chaque pays des sessions de travail ont eu lieu en début d'étude. Elles ont réuni le personnel clé de la FAO, des agents d'institutions publiques et de la coopération internationale, avec pour objectif de présenter l'étude, de définir conjointement quelle politique pourrait servir de "point d'entrée" à l'étude, d'obtenir des noms et des documents pertinents sur les politiques d'ADRD et sur la situation institutionnelle du secteur, de voir l'existence de comptes-rendus ou de documents sur les évaluations d'impact, et enfin de définir les lieux où organiser les ateliers départementaux/régionaux/provinciaux.

b) Entretiens individuels

S'appuyant sur le guide d'entretiens d'Alirol (2004), Stratégies nationales pour le développement durable en région méditerranéenne, et le Projet de rapport pour le Secrétariat de la Commission méditerranéenne sur le développement durable, proposé par la FAO dans le document méthodologique, 16 personnes ont été interrogées au Nicaragua et 21 au Costa Rica.

Les entretiens ont été transcrits sous format MS Word et le résultat de l'analyse a servi de base à la rédaction de ce rapport et à l'élaboration de l'anthologie.

c) Élaboration d'une anthologie de politiques

Conformément aux suggestions faites par les experts lors des sessions de travail initiales dans les deux pays, une collecte de données, une analyse documentaire et un résumé ont été réalisés, présentant les aspects clé des principales politiques et instruments de gestion économiques, environnementaux, en matière de ressources naturelles, de développement rural et de décentralisation/participation citoyenne, ayant un rapport direct ou indirect avec les terres en pente.

Les résumés et les documents de politiques recueillis, qui incluent des lois, des règlements, des décrets, des politiques, des stratégies, des plans, des programmes nationaux et locaux, ont été remis et ont servi de base pour recueillir un avis sur les instruments en question.

2. Ateliers départementaux/régionaux et nationaux dans des zones de terres en pente

a. Organisation d'ateliers

Divers ateliers impliquant des acteurs clé ont été organisés dans le but d'évaluer les avantages et les inconvénients des politiques publiques dans le domaine de l'agriculture et du développement rural durables en se plaçant du point de vue des institutions de l'État, des organisations non gouvernementales, des municipalités et des producteurs.

Dans les ateliers, plusieurs techniques ont été associées: réponses aux enquêtes individuelles, séances de "remue-méninges", travaux de groupe avec des guides pré élaborés, sessions plénières. Lors de ces événements, les participants travaillaient sur l'importance des politiques publiques d'ARD pour élaborer une méthodologie rapide d'évaluation de ces dernières ; analysaient les politiques économiques de développement rural, environnemental, de décentralisation et de participation citoyenne ; et étudiaient les principales conclusions mises en évidence au cours de l'étude.

Des ateliers départementaux ont été organisés au Nicaragua: un à Jinotega (25 participants) et un autre à Ocotal Nueva Segovia (40 participants). Un atelier national a eu lieu à Estelí. Il a réuni 17 personnes – membres d'institutions centrales et départementales, de collectivités locales et d'organisations de producteurs.

Par ailleurs, quatre ateliers se sont déroulés au Costa Rica: trois avec des producteurs, des ONG et des fonctionnaires du secteur agricole de la région centre est de Cartago (dont deux ateliers qui ont réuni 22 personnes) et un à Puriscal, dans la région centre sud (atelier de 27 personnes). Un atelier national, réunissant 18 personnes, a été organisé dans le « salon des ex-ministres du Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAG) ».

b. Conduite et traitement des questionnaires individuels remplis par les personnes clés

Un questionnaire d'enquête individuelle a été élaboré et remis à chaque personne participant aux ateliers départementaux, régionaux et national afin d'obtenir des informations et :

- d'évaluer l'état de leurs connaissances dans le domaine des politiques et de la gestion de l'ARD-M ;
- d'identifier les institutions et organisations non gouvernementales soutenant la mise en oeuvre de ces politiques ;
- et d'évaluer les mécanismes de participation/coordination et de communication existants.

Ainsi, 58 enquêtes ont été réalisées au Nicaragua et 47 au Costa Rica, dont les résultats constituent la base de cette analyse.

c. Comptes-rendus des ateliers dans chaque pays

Pour chacun des ateliers organisés au Nicaragua et au Costa Rica, un compte-rendu a été rédigé, comportant les résultats des travaux de groupe, des sessions plénières et le traitement initial des enquêtes individuelles remplies par les participants.

Les comptes-rendus recueillent les analyses et les évaluations des participants sur les différentes politiques. Ces documents ont servi de base à l'élaboration du présent rapport et ont contribué à la systématisation et à la documentation de cette étude.

3 Organisation d'un atelier régional

Pour améliorer les connaissances dans le domaine de la gestion des politiques d'ADR-D-M dans les autres pays d'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras) et présenter les données sur le Costa Rica et le Nicaragua, un atelier régional a été organisé, rassemblant 29 participants d'institutions des secteurs agricole et environnemental.

Glossaire

Agriculture: La Constitution de la FAO définit l'agriculture dans un contexte général et déclare que « le terme 'agriculture' et ses dérivés englobent également la pêche, les produits de la mer, les forêts et les produits primaires forestiers ». <http://www.fao.org/docrep/009/j8038e/j8038e00.htm>

Externalités: Une externalité existe lorsque les résultats d'un marché affectent des agents économiques autres que les acheteurs et les vendeurs qui y participent. Cela signifie qu'une personne, par son activité influence le bien-être d'une autre personne sans que celle-ci ne reçoive ni ne paie de compensation à cet égard. L'existence de ces externalités constitue une anomalie du marché, qui n'intègre pas toutes les informations liées à l'échange. Quand cet effet est bénéfique pour ceux qui y sont soumis, sur un territoire donné, on parle d'externalité positive. <http://www.fao.org/sard/common/ecg/1671/en/externalitiesenfinal.pdf>

Institutions: Organisations ou agences présentes dans le secteur public comme dans le secteur privé (comme le Ministère de l'agriculture, le Département de la santé au niveau de l'arrondissement, la branche locale d'une ONG, une organisation religieuse, une église ou une mosquée, un syndicat de travailleurs, un comité villageois, une organisation informelle).

Gouvernance: Processus par lequel les sociétés ou organisations prennent leurs décisions importantes, déterminent les acteurs associés au processus et les modes de restitution de leurs activités. Comme il s'agit d'un processus difficile à observer, les études relatives à la gouvernance attirent notre attention sur le *système* ou cadre de gouvernance sur lequel s'appuie le processus, c'est-à-dire les accords, les procédures, les conventions ou les politiques qui déterminent qui dispose du pouvoir, comment les décisions sont prises et de quelle façon les responsabilités sont assumées. (Graham et al. p.1). <http://www.iog.ca/publications/policybrief15.pdf>

Politique: Décisions prises par les responsables d'un secteur donné ; ces décisions prennent généralement la forme de déclarations ou de positions formelles sur une question et sont ensuite mises en application par la bureaucratie. (Keeley and Scoones 1999). <http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/wp/wp89.pdf>

Développement rural: Il s'agit d'un concept global reconnaissant que toute activité de soutien visant à améliorer la vie de la population dans une zone rurale devrait adopter une orientation multisectorielle et intégrée. http://www.fao.org/sd/dim_pe2/pe2_050402_en.htm

ADRD: Il s'agit d'un processus écologiquement rationnel, économiquement viable, socialement juste, culturellement approprié, humain, fondé sur une approche scientifique globale et productive à long terme. (<http://www.fao.org/sard/en/sard/2001/index.html>)

Développement durable

1) Développement qui répond aux besoins de la génération actuelle sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire leurs propres besoins (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987)

2) Le développement durable est la gestion et la protection de la base de ressources naturelles et l'orientation des changements technologiques et institutionnels de façon à atteindre et à continuer à satisfaire les besoins humains au profit des générations actuelles et futures. Le développement durable permet (dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la pêche) de protéger la terre, l'eau, les ressources génétiques végétales et animales. Il est respectueux de l'environnement, techniquement approprié, économiquement viable et socialement acceptable (FAO).

Stratégie de développement durable: Il s'agit d'un « ensemble coordonné de processus participatifs permettant de progresser de façon continue dans les domaines de l'analyse, du débat, du renforcement des capacités, de la planification et de la mobilisation des ressources, et de concilier les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de la société à court et à long termes ou de procéder, si nécessaire, à des arbitrages. » <http://www.nssd.net/pdf/guse.pdf>